

2. Le couvent – vitrail : le tailleur de pierre



Vitrail no 2, le tailleur de pierre, d'Anne-Lise Vullioud, vitraillière, Le Brassus.

Le travail remarquable des tailleurs de pierre, dans le cadre de l'édification de l'abbaye du Lac-de-Joux, n'est plus guère visible que dans la réalisation ancienne de l'une des arches du croître. Les tailleurs auraient œuvré sur de la pierre importée, c'est-à-dire tirée de carrières extérieures à la Vallée de Joux.

Pour ce qui est de la tour, il est fort probable par contre que les blocs de calcaire la constituant aient été tirés d'une carrière proche et que la taille ait été faite sur place.

L'un dans l'autre, le problème de la provenance de ces matériaux n'est pas définitivement résolu. Ce qui ne vous empêchera pas d'admirer l'habileté consommée de ces anciens artisans de la pierre et surtout de les honorer.

Le couvent – survol rapide de son histoire -

Le couvent de l'Abbaye du Lac de Joux fut édifié entre 1126 et 1134 sous l'ordre des prémontrés, soit des moines blancs.

On ne connaîtra sans doute jamais qui furent les vrais constructeurs de cet établissement religieux, tailleurs de pierre, charpentiers et autres, d'où ils venaient et où ils prélevaient leurs matériaux. Et surtout quelle fut la longue histoire architecturale de ce monastère qui connut sans cesse des remaniements jusqu'à sa fin en 1536.

On se posera aussi de nombreuses questions quant à ses remparts, leurs véritables largeur et hauteur et au final leur rôle, puisque des hommes un peu dégourdis, avec des échelles ou des cordes et des grappins, pouvaient passer outre ces murailles avec facilité. Lire à cet égard le texte annexe : les passeurs de muraille ! Protection contre les bêtes sauvages, loups en particulier ? Murs mis en place par pure tradition ? On l'ignore.

On le sait, les vestiges de l'ancien couvent sont rares. On ne peut guère citer que la tour et les arches de l'ancien cloître qui furent préservées pendant de nombreux siècles par le simple fait d'avoir été intégrées dans des murs de façade, et ceci pour deux maisons au moins, ainsi qu'on peut le voir ci-dessous.



Ces arcades apparaissent sur cette photo de 1966, prise juste après l'incendie. Elles furent récupérées par une équipe de passionnés motivés par l'ancien syndic de la commune de l'Abbaye, Charles-Edouard Rochat. On les remonta bientôt à proximité de la tour où vous pouvez les admirer aujourd'hui.

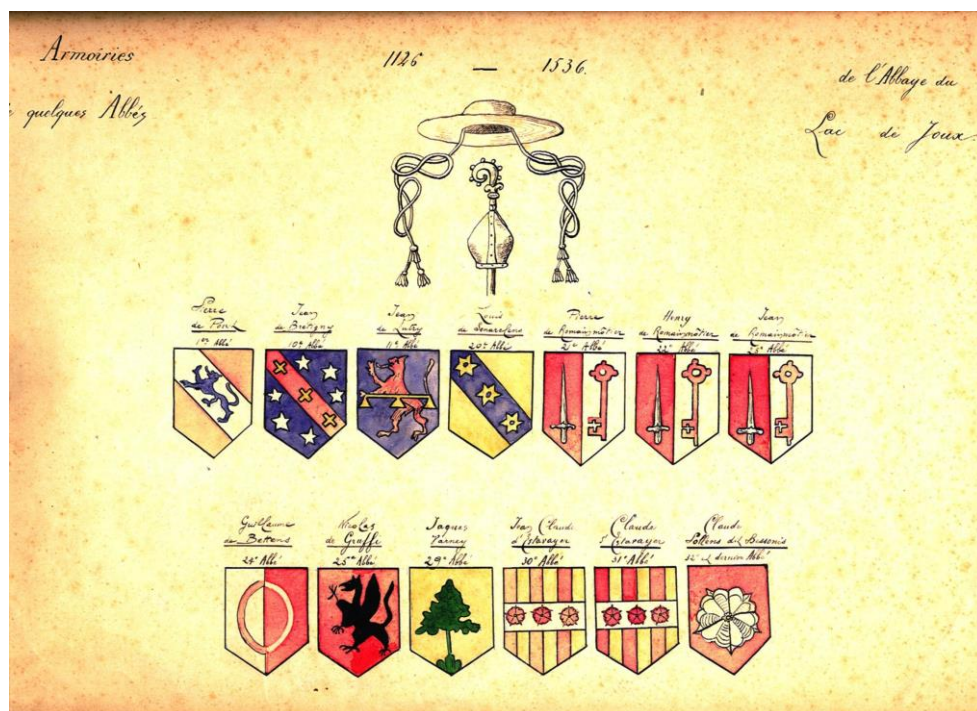
Ce serait sous la direction de l'abbé Guillaume de Bettens que le cloître de l'abbaye du Lac-de-Joux aurait été construit, cela moins de cent ans avant la fin du couvent. Les éléments en auraient été constitués par de la pierre d'Agiez. Idem d'ailleurs pour les restes des voûtes de la tour.

On parle pour le style de ces arcades d'un gothique flamboyant.

Les abbés se succédèrent selon la liste ci-dessous. La mémoire populaire a longtemps gardé le souvenir de Jean de Tornafo, religieux particulièrement dur avec la population du versant occidental de la Vallée, celle-ci en venant même à se révolter contre son autoritarisme pointilleux. L'enlèvement du dit l'abbé à Pétra-Félix lors de l'un de ses passages au col, demeure un haut fait d'histoire. A tel point qu'il fut fixé par la littérature locale et même sur pellicule par une reconstitution de la fin des années cinquante effectuée par deux réalisateurs, MM. Convert et Barblan.

GOSBERT	1126
THIERRY	1141
RICHARD	1144
ETIENNE	1149 - 1157
GAUTIER	1168 - 1177
M	1180
NICOLAS	1193
GUAYMAR	1215 - 1217
HUMBERT	1219 - 1247
VUILLERME	1249 - 1261
GUI	1263 - 1265
Jean DE BRETIGNY	1273 - 1278
Rodolphe DE MONNAZ	1283 - 1289
JEAN	1294
NICOLAS (?).	1301
PIERRE	1302 - 1318
Vuillerm Beniz	1314
REYMOND	1319
Jean DE LUTRY	1322 - 1324
Jaques BONNET, de Mont-la-Ville	1327 - 1333
Humbert BELVAZ	1334 - 1336
LOUIS DE SENARCLENS	1336 - 1369
Pierre MAYOR de Romainmôtier	1370 - 1383
Henri MAYOR de Romainmôtier	1385 - 1419
Jean DE JOUGNE	1419 - 1423
Guillaume DE BETTENS	1424 - 1457
Nicolas de GRUFFI	1458 - 1475
Jean POLLENS	1480 - 1484
Jean DE TORNAFOL (deux fois)	1483 - 1511
Aymont JAQUET	1509
Jaques WARNEY	1513 - 1519
Claude D'ESTAVAYER	1519 - 1534
Claude POLLENS dit BESSON	1536

Liste des abbés s'étant succédés à l'abbaye du Lac-de-Joux. Mottaz, Dictionnaire historique du canton de Vaud, tome 1, 1914



Ensemble de quelques armoiries d'abbé dessiné par Auguste Piguet, professeur.

Quelques dates importantes de l'histoire de l'Abbaye :

- 1126-1134 Construction. Le premier responsable est le prieur St. Gosbert
- 1155-1157 Différend avec des moines d'un autre ordre installés au Lieu de Dom Poncet. Un acte scelle la destinée des religieux du Lieu qui n'auront pas droit à des animaux pâturent. Ils auront disparu avant même la fin du siècle.
- Début XIV Décrépitude de l'abbaye du Lac-de-Joux, principalement sous la le règne de Jean de Lutry.
- Début XIV Construction de la Tour par les sires de La Sarraz
- 1344 Vente de la Vallée par François de La Sarraz à Louis, Duc de Savoie
- 1480 Jean Pollens, abbé du Lac-de-Joux, aberge, par acte du 14 janvier 1480, à Vinet Rochat de Ville-Dieu, en Bourgogne, et à ses trois fils, le cours de l'eau et flux de la Lionne pour y construire des bâtiments industriels.
- 1486 Les gens du Lieu enlèvent l'abbé Jean de Tornafoll en Pétra-Félix et l'obligent à annuler certains actes par trop contraignants. On devine la suite !
- 1527 Claude d'Estavayer aberge une vaste zone en Praz-Rodet aux communes de Bursins et de Burtigny. Cet acte sera contesté par la communauté du Lieu en 1543 sous le règne de LL.EE.
- 1536 Arrivée des Bernois, fin du monastère dont les biens échoient au prince. Le dernier abbé, Jean Pollens dit Bessonis, se convertit.

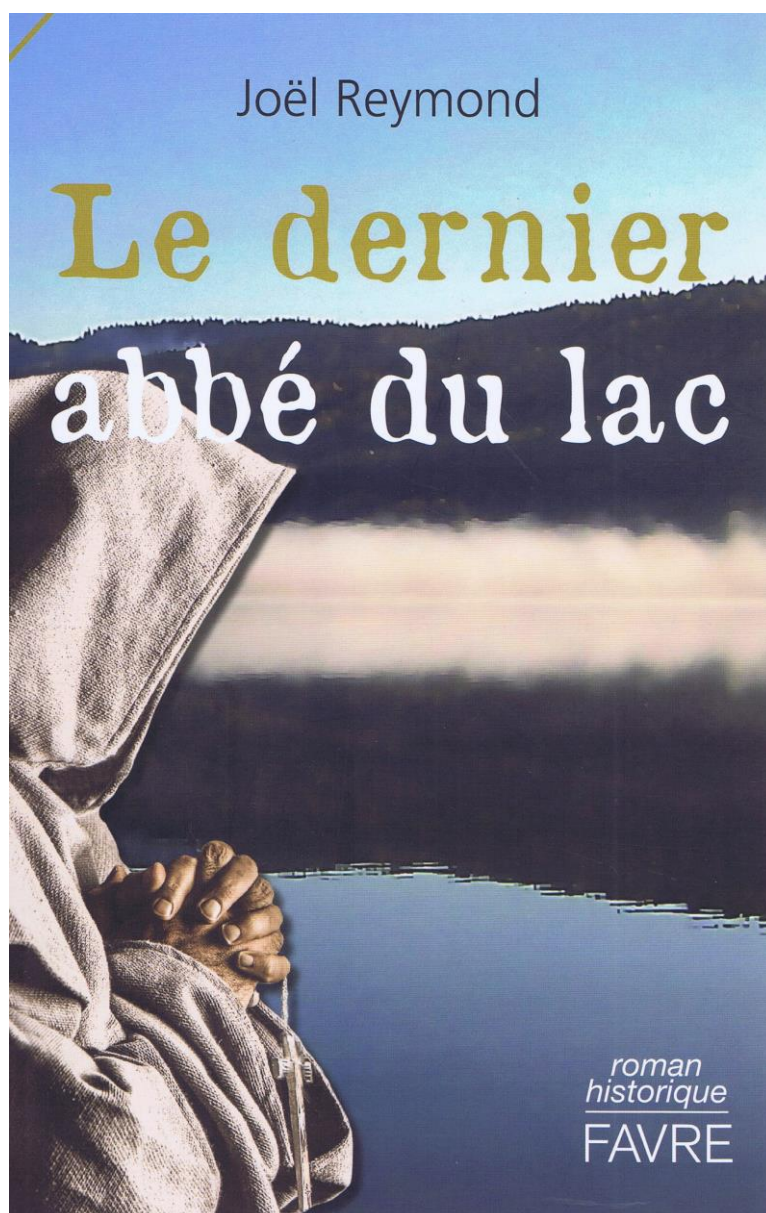


Reconstitution de l'abbaye du Lac-de-Joux et de ses remparts par le Dr. Convert vers 1957. On comprendra que tout est plus ou moins à l'avenant, avec une profusion de tours qui n'ont jamais existé !



Le dernier abbé Claude Pollens dit Bessonis, vit l'arrivée des Bernois en 1536. Il adjurera la religion catholique pour embrasser la réforme, obtiendra la jouissance viagère de son abbaye, se mariera et aura une fille prénommée Eve.

Cette glorieuse destinée a été retracée avec succès par Joël Reymond dans son ouvrage désormais bien connu, *Le dernier abbé du lac* ¹.



La domination de l'abbaye prémontrée sur la Vallée avait duré quatre siècles environ. Plus que la durée du régime bernois qui ne fut que de 262 ans, plus bien entendu que ce que nous avons connu de la vie vaudoise qui n'est en 2019 que de 216 ans.

Les autres ouvrages sur l'histoire ancienne et religieuse de notre Vallée sont nombreux.

¹ Roman historique des Editions Favre, 2018, 294 pages.

Les tailleurs de pierre

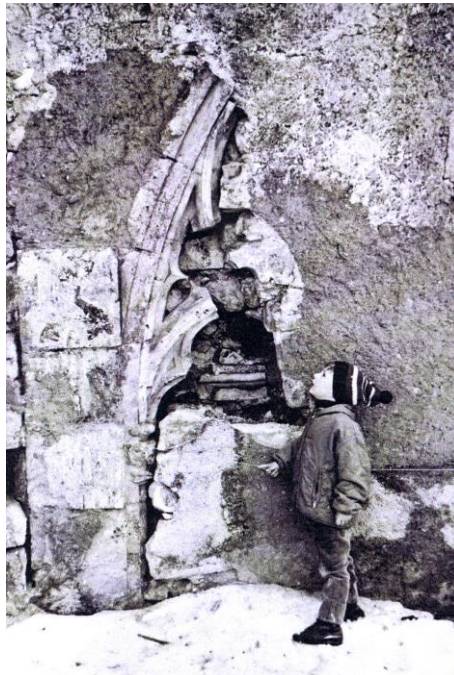


Une visite sur le chantier de Guédélon, en France, en octobre 2019, nous a permis de rencontrer des tailleurs de pierre travaillant à l'ancienne.





Les tailleurs de pierre de l'époque du couvent produisirent un travail d'une formidable bienfaisance lors de la production des éléments des arches du cloître. Nous sommes alors, selon les historiens, déjà au XVe siècle. Il s'agit d'un style dit gothique flamboyant.



Qui s'intéressait à l'époque, 1966, à ces vieux cailloux ?

Pour parler pierre, arches, style, époque, la présence du spécialiste est nécessaire. Suivez le guide² :

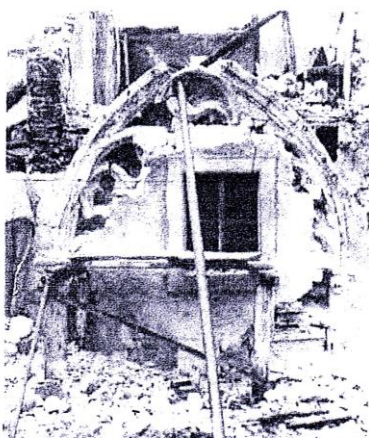


Fig. 1021. L'ancienne abbaye des Prémontrés du Lac de Joux: une arcade du cloître au moment de sa découverte en 1966 (photo Convers?).

Vestiges du cloître de L'Abbaye du Lac de Joux. – Dépendant de l'abbaye des Prémontrés, fondée par les seigneurs de Grandson, le site de l'ancien couvent, bien malmené au cours des siècles, n'offre guère comme témoins que le clocher à beffroi du XIII^e siècle et des vestiges de deux arcades du cloître, réapparues après la destruction du quartier par une forte explosion et remontés près de l'église en 1969–1971 (fig. 1021–1022), mais ces derniers suffisent pourtant à susciter l'admiration. La reconstruction de ce cloître et de quelques-uns de ses bâtiments remonte très probablement au 2^e quart du XV^e siècle, sous l'abbé Guillaume de Bettens (1419–1457), de l'entourage de

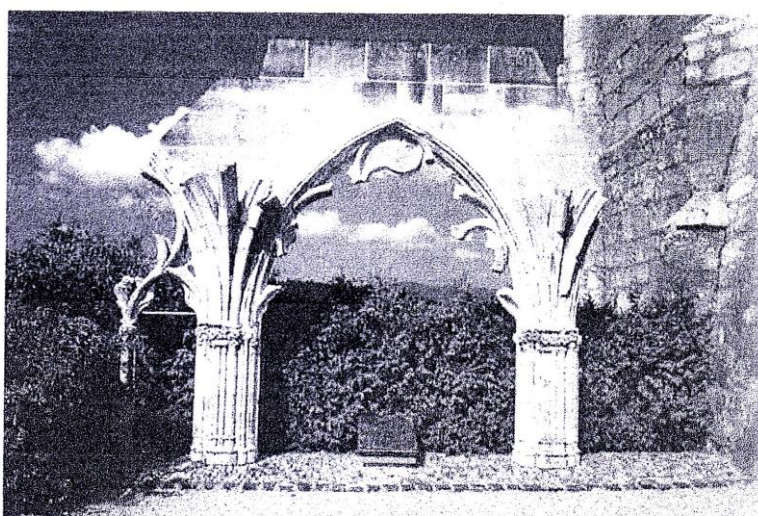


Fig. 1022. L'ancienne abbaye des Prémontrés du Lac de Joux: les vestiges d'arcades du cloître, remontés en 1969–1971 (photo MG, 1985).

² Marcel Grandjean, L'architecture religieuse en Suisse romande et dans l'ancien diocèse de Genève à la fin de l'époque gothique, développement, sources et contextes, tome II, Cahiers d'archéologie romande 158, 2015, p. 600 et 601.



Fig. 1023-1024. L'ancienne abbaye des Prémontrés du Lac de Joux: les deux chapiteaux des piliers d'une arcade du cloître: état après leur déplacement en 1969-1971 (photos MG, 1985).

Félix V et qualifié de grand «voyageur»: selon le nécrologe d'Humilimont, il avait «construit le cloître du couvent» et, selon les «Mémoires du temps», il avait été «bon et laudable champion de l'église, ayant mis l'abbaye en tel point de prospérité que à chacung c'est chose notoire et manifeste»⁵⁷. Du fait des rapports de Romainmôtier avec le Haut-Doubs et ses ressources artisanales, notre hypothèse de départ poussait à placer ce cloître dans l'orbite franc-comtoise, mais, pour cette époque précoce, la seule relation, quoique ténue, avec cette région serait le remplage d'arcade, dont subsistent les éléments qui le bordent: il pourrait être reconstitué à trois ou quatre formes en lancettes trilobées portant trois oculi – deux grosses à trois mouchettes tournantes et, en haut, une petite à deux seulement – comme on en voit un, selon René Tournier, à Lons-le-Saunier (Jura), dans la chapelle des Vienne à l'ancienne église des Cordeliers, à une date non précisée⁵⁸.

Il paraît plus judicieux de penser à une autre source, dans un domaine plus proche. Le profil des nervures, à cavets suivis de gorges-tores, n'est pas fréquent. Il se retrouve alors pourtant, dès l'intervention genevoise à la chartreuse de Pierre-Châtel (arc de chœur: après 1393); l'origine pourrait en être recherchée dans la Provence du XIV^e siècle, à Tarascon et à Avignon (Palais des Papes), où les cavets d'intrados sont remplacés parfois par de simples chanfreins, comme c'est le cas à Genève mais seulement à l'une des chapelles de Saint-Gervais et sur un voussoir retrouvé sur le site du prieuré bénédictin de Saint-Jean-sous-Terre⁵⁹. Quant à la foison végétale des amples chapiteaux survivants (fig. 1023-1024), elle n'a guère de correspondants plus anciennement ailleurs dans nos régions sinon, mais à un moindre degré, à la chapelle des Macchabées à Genève et aux chapiteaux du cloître de Romainmôtier (voir p. 22, fig. 76, 1017 a-b et 1020 a).

Deux sceaux de l'abbaye du Lac de Joux³

A l'Abbé Wuiellelme Boniz, succéda Raymond qui, en l'année 1319, abergea des terres de son abbaye dans le territoire de St. Saphorin. Cet acte est scellé du sceau de l'abbé et de celui du couvent ; l'un et l'autre sont de forme ovale. Le premier représente l'abbé vu de face et en pied, tenant de la main droite la crosse abbatiale et de la main gauche un missel (livre qui contient l'office divin) appuyé sur son cœur ; il est revêtu d'une soutane à plis serrés qui descend jusqu'à ses pies, par-dessus laquelle il porte un ample surplis (ou aumusse) plus court, à manche flottantes qui pendent jusqu'aux genoux. La tête nue est entourée d'un camail à capuchon rabattu sur les épaules. A sa gauche, un geai grimpe le long de son vêtement, tenant dans son bec une branche de verdure. Autour, on lit : « S. ABBATIS LACUS JURENSIS. » Seau de l'Abbé du Lac de Joux.



³ Textes et dessins extraits de : De Gingins, Annales de l'abbaye du Lac-de-Joux, 1842, p. 42-43 et hors-texte.

Le sceau du couvent représente un religieux en pied, vu de profil, vêtu de la même manière, excepté que la tête est couverte de son capuchon dont la pointe retombe par derrière jusqu'à la ceinture. Les deux mains du moine élevées à la hauteur du pectoral soutiennent une ampoule (fiolle d'huile consacrée). Autour du sceau on lit en caractère gothiques : CONVENT : DE LACU JURENSI, ORD : PREMONSTRATENSIS. »



Des malandrins molestent les religieux de l'abbaye du Lac-de-Joux

Ou comme quoi les murailles du monastère ne servent à rien ! De Gingins raconte l'épisode :

Les limites de La Vallée du Lac de Joux n'étaient déterminées que par les sommets des montagnes qui forment son enceinte naturelle. Ces limites n'étaient pas même indiquées alors par des arbres croisés auxquels on n'eut recours que beaucoup plus tard. Au nord, le mont d'Orseyres ou de la Torna séparait le territoire de Vallorbes de celui de La Vallée, et la petite dent de Chiè chevaux formait la limite d'aspect entre cette vallée et Vaulion qui, ainsi que Vallorbes dépendait alors de la terre de Romainmôtier. L'incertitude de ces limites occasionnait de fréquentes rixes entre les habitants de ces différentes vallées, et ces rixes amenaient quelquefois de sanglantes représailles. C'est ainsi que, dans la nuit du 10 août 1354, une troupe de gens de la terre de Romainmôtier vint en armes assaillir le monastère du Lac de Joux, en brisa les portes, maltraita les religieux de propos et de faits, blessa grièvement quelques-uns d'entr'eux, et se retira en enlevant plusieurs pièces de bétail et d'autres effets. L'abbé Louis porta plainte contre les fauteurs de cet attentat sacrilège au tribunal du bailliage de Vaud siégeant à Moudon ; il demandait la punition exemplaire des coupables et mille florins de dommages-intérêts.

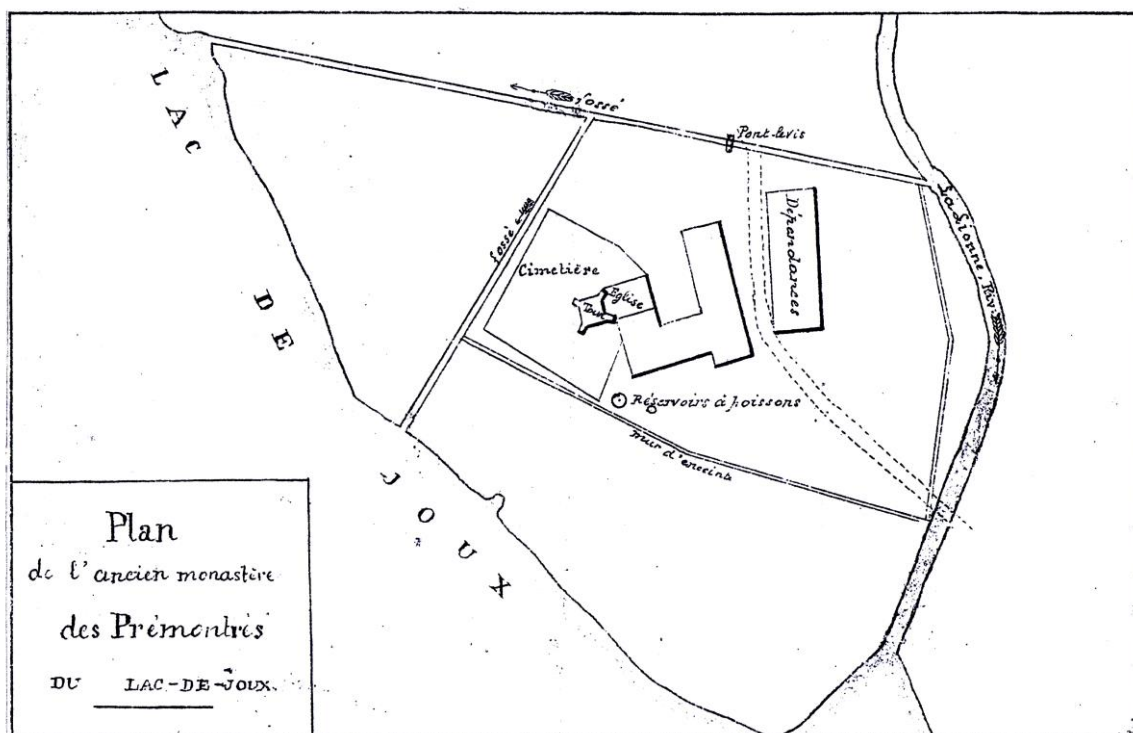
Jean de Blonay, chevalier, bailli de Vaud, avait adjugé à l'abbé toutes ses conclusions ; néanmoins Guillaume de Grandson, sire de Ste-Croix, s'entremet pour adoucir la rigueur de cette sentence ; il obtint de l'abbé Louis que les dommages-intérêts seraient réduits à quatre-vingts florins payés par les hommes de la terre de Romainmôtier, auxquels il donna quittance et des lettres d'absolution datées du 26 mai 1365 sous le nom de Jean de Blonay, chevalier, bailli de Vaud. En même temps, sur l'humble requête qui lui fut présentée par les inculpés, le comte Amédée de Savoie commua la peine qu'ils avaient encourue en une amende de deux cents florins d'or bon poids qu'ils payèrent au fisc, et leur donna des lettres de rémissions datées de La Tour près Vevey, le 30 juin 1765⁴.

Tout cela décrit en bonne et due forme, en latin, bien évidemment, dans l'acte XXX des Annales, intitulé : Libération de quelques hommes du prieuré de Romainmôtier qui avaient commis des violences à l'abbaye du Lac-de-Joux faite par le comte Amédée de Savoie pour le prix de 200 florins d'or, Anno 1365, 30 juin.

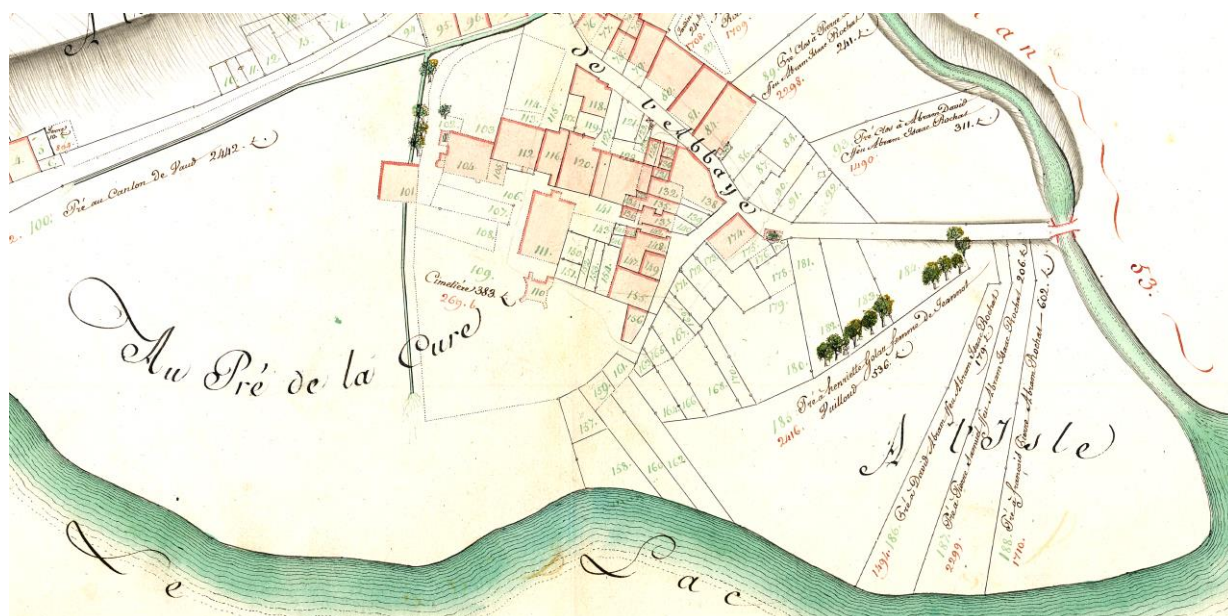
Ce document prouve que si l'on savait se montrer parfois très dur pour des actes répréhensibles, il arrivait que l'on témoigne aussi de clémence.

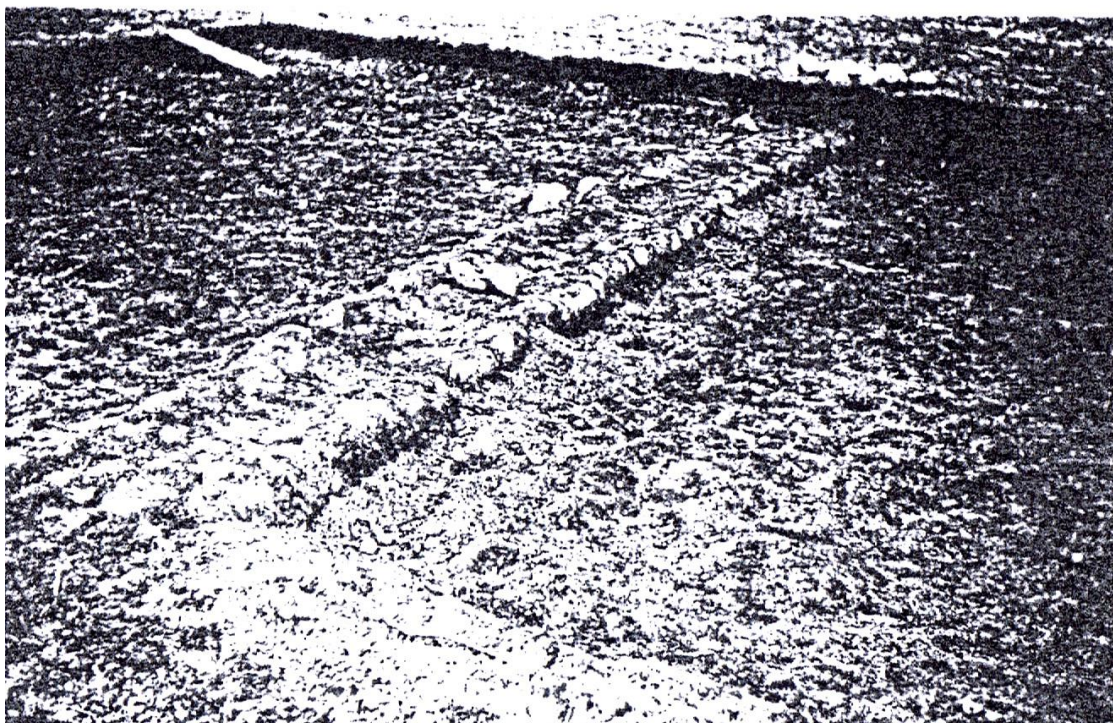
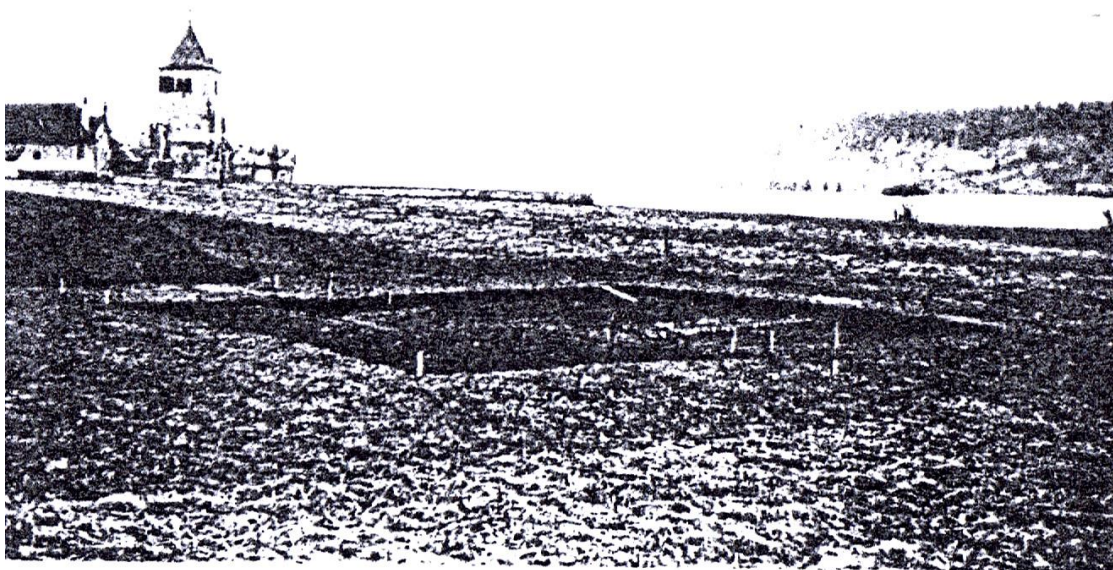
⁴ De Gingins, Annales, 1842, pp. 60-61.

Des murailles dont on ne sait pas grand-chose



Plan de Lucien Reymond sans doute de l'époque où il pratiquait des fouilles dans les soubassements de l'ancienne église en 1867. Il reste approximatif. On peut néanmoins le superposer au plan cadastral de 1814, et notamment sur le carré formé par le vieux village.





Travaux de terrassement pour établir la maison Cuanillon au Pré de la Cure. Base de la muraille ou base d'une ancienne construction ?

2. *Le rempart.*

Un mur d'enceinte de trois à quatre mètres de hauteur et large de deux à trois faisait du couvent une vraie forteresse. Ce rempart embrassait, outre les édifices, tout le terrain d'étendant du cours inférieur du torrent à l'anse de l'ex-embarcadère, soit quelque trente poses en courtils, ouches, chènevières ou prés. Pareille disposition permettait de subir un siège sans risquer famine. On peut estimer la longueur totale des murailles à près de 1500 mètres, ce qui représente l'énorme masse de 30'000 m³, sans tenir compte des fondations, dont la profondeur n'a pu être évaluée.

A en juger par le tronçon de 45 mètres dont les assises demeurèrent comme mur de soutènement d'un pré, en contrebas de la maison Léon Guignard, l'enceinte était construite en gros blocs non équarris, recueillis sur place ou aux abords. Certains d'entre eux ne mesurent pas moins de 70 cm de longueur.

Un pan de muraille compris entre le tronçon signalé et le pont inférieur de la Lionne disparut vers 1885 seulement. D'énormes frênes avaient poussé parmi les pierres, les disloquant. Pour tirer parti du bois, les propriétaires firent niveler le terrain. Anciennement, les fêtes du village se célébraient à cet endroit, à l'abri du rempart et à l'ombre des grands arbres. Ces renseignements m'ont été fournis par divers témoins oculaires.

La muraille présenta, paraît-il, une résistance inattendue. Les ouvriers chargés de la démolition mirent deux fois plus de temps qu'on ne l'avait prévu. La tradition veut que le mortier utilisé par les constructeurs du XII^e siècle ait été pétri au purin¹, ce qui lui permettait de résister aux plus grands froids.

Une légère surélévation du terrain, en forme de dôme, trahit aujourd'hui l'emplacement des anciennes murailles, tant à l'ouest qu'au nord, au nord-est, et sur un certain parcours, à l'est². A signaler pourtant

¹ Voyez : *Auguste Piguet - Ancienne pratique curieuse - Archives suisses des traditions populaires, 1934.*

² Trois planches (n° 22, 44 et 64) de l'album du pasteur E. Recordon sont consacrées à L'Abbaye. Sur un croquis au crayon, deux simples traits marquent l'ancien rempart. Les deux sépias en font par contre un mur de quelque 2 m de hauteur, couvert de larges dalles. (*Nous n'avons malheureusement pas réussi à retrouver ce document.*)

que, dans les parages de la jonchaie (sud-ouest), il faut enfoncer une canne dans le sol nivelé pour s'assurer de la position des assises.

Le secteur oriental sud vit disparaître les derniers vestiges du rempart (si vestiges il y avait encore) lors de la correction de la grand route traversant le village (1875). A l'endroit où l'enceinte faisait un saillant aigu entre le torrent et l'amorce du fossé, la démolition du rempart remontait à quatre siècles environ. Ce furent les usiniers Languetin qui s'en chargèrent entre 1531 et 1549¹.

Au midi, enfin l'endiguement de la Lionne en 1908 rend vaine toute recherche.

Sauf sur les deux points mentionnés, nous ne pouvons préciser l'époque où eut lieu le nivellement de l'enceinte. Les colons exploitèrent sûrement cette carrière, si voisine et si commode pour la construction et la réparation de leurs habitations. La démolition dut donc s'opérer à la longue.

Ce serait une erreur de se représenter un rempart circulaire ou presque. La configuration et la nature du sol poussèrent les hardis bâtisseurs à faire décrire aux murailles des contours plus ou moins brusques. Deux d'entre eux, à occident, contournaient la jonchaie fangeuse de Marguet. Un troisième, signalé plus haut, se trouvait au point où le fossé se détachait de la Lionne. Un dernier contour, à l'endroit où le fossé s'apprêtait à rejoindre l'anse du lac, décrivait un angle à peu près droit.

On aurait aimé établir si ces murailles et les édifices qu'elles renfermaient s'édifièrent simultanément ou à des époques différentes. Les arguments ci-après contribueront, dans une certaine mesure, à élucider le problème.

Constatons d'abord qu'une douzaine de chanoines peu habitués aux travaux pénibles ne peuvent avoir exécuté une œuvre de pareille envergure. Il paraît en revanche probable que les convers et les oblats² atta-

¹ LdR II, 606 : «juxta menia dicte nostre abbatie ab occidente» et Piguet - Contribution à l'affaire Rigaud. - FAVJ 14.02 1934, colonne 1.

² Les Prémontrés eurent de nombreux oblats - Chez les Bénédictins, les oblats aidaient à construire les bâtiments : Hirschau, dans la Forêt-Noire compta cinquante oblats - On connaissait des «prêts de spécialistes» de maison à maison, dans l'intérêt de l'ordre (J.-K. Huysmans - L'oblat 118 ; 121 sqq.)

chés au monastère prêtèrent main forte aux constructeurs, à titre de manœuvres surtout¹.

Ebal, donateur des terrains où s'édifia l'abbaye du Lac, n'était qu'un simple baron. Comment aurait-il pu avancer les fonds nécessaires ? – Si les murailles s'érigèrent de son vivant, il faut qu'il ait eu recours à l'appui de son frère *Barthélémy*, archevêque de Laon. Ce prélat poussa peut-être cette fondation pieuse pour assurer le repos de l'âme de son père Falco, le ravisseur². Cousin du pape *Calixte II*, Barthélémy déploya une grande activité dans la fondation d'établissements religieux. Ce furent : Prémontré en 1120, Foigny en 1121, Clairefontaine en 1126, Thénailles en 1130, Vauclair en 1134, Bohéries en 1141. Il paraît dans l'ordre des choses qu'il ait favorisé la construction d'établissements similaires au pays de ses aïeux. On se demande aussi s'il réussit à intéresser le puissant *Thibaut*, comte de Champagne, à la construction d'un monastère sur les terres de la baronnie de La Sarraz ? Thibaut, on le sait participa à l'édification de la filiale d'Humilimont³.

L'archevêque (considérons-le jusqu'à preuve du contraire comme l'instigateur de la fondation du monastère du Lac) avait fait un rêve grandiose. Il vit grand, trop grand, pour notre Haut Vallon inhospitalier et quasiment désert. L'apparition d'un établissement d'aspect tout aussi militaire que religieux, en un lieu qui fut longtemps de la mouvance de St-Oyens, déclencha une opposition violente de la part de la puissante abbaye. Les phases de la controverse inter-abbatiale sont trop connues pour que nous nous y attardions.

Cette analyse a paru dans l'ouvrage : Auguste Piguet, *Étapes d'une colonisation, Le territoire à orient des lacs de Joux de 1489 à 1600*, Editions Le Pèlerin, façon JLAG, 2000, pp. 19 à 21.

Nous noterons que le chiffre de 30 000 m³ pour la construction de ces murailles nous paraît très fortement surévalué. Où trouver en effet la main-d'œuvre pour une telle édification ? Cela relève de l'impossible. Et suite à la destruction d'une telle muraille de Chine, on aurait pu construire plusieurs villages de l'Abbaye les uns à côté des autres. Non pas que le mur soit purement imaginaire, mais sans aucun doute de plus faibles dimensions, tant en épaisseur qu'en hauteur. Et par ailleurs, on l'a vu plus haut, il ne servait pas à grand-chose, si ce n'est à protéger le couvent des loups et autres animaux sauvages de l'époque qui même, ne devaient guère s'aventurer dans la présence des hommes.

Le volume du mur proposé par Auguste Piguet, si on le transforme en un terreplein, celui-ci aurait eu une longueur de 1000 m pour une largeur de 10 m et une hauteur de 3 m. On n'était pourtant plus au temps des pharaons !

Dans tous les cas le mur d'enceinte n'a laissé aucune trace et l'on n'a même aucune image de la manière dont il pouvait se présenter.

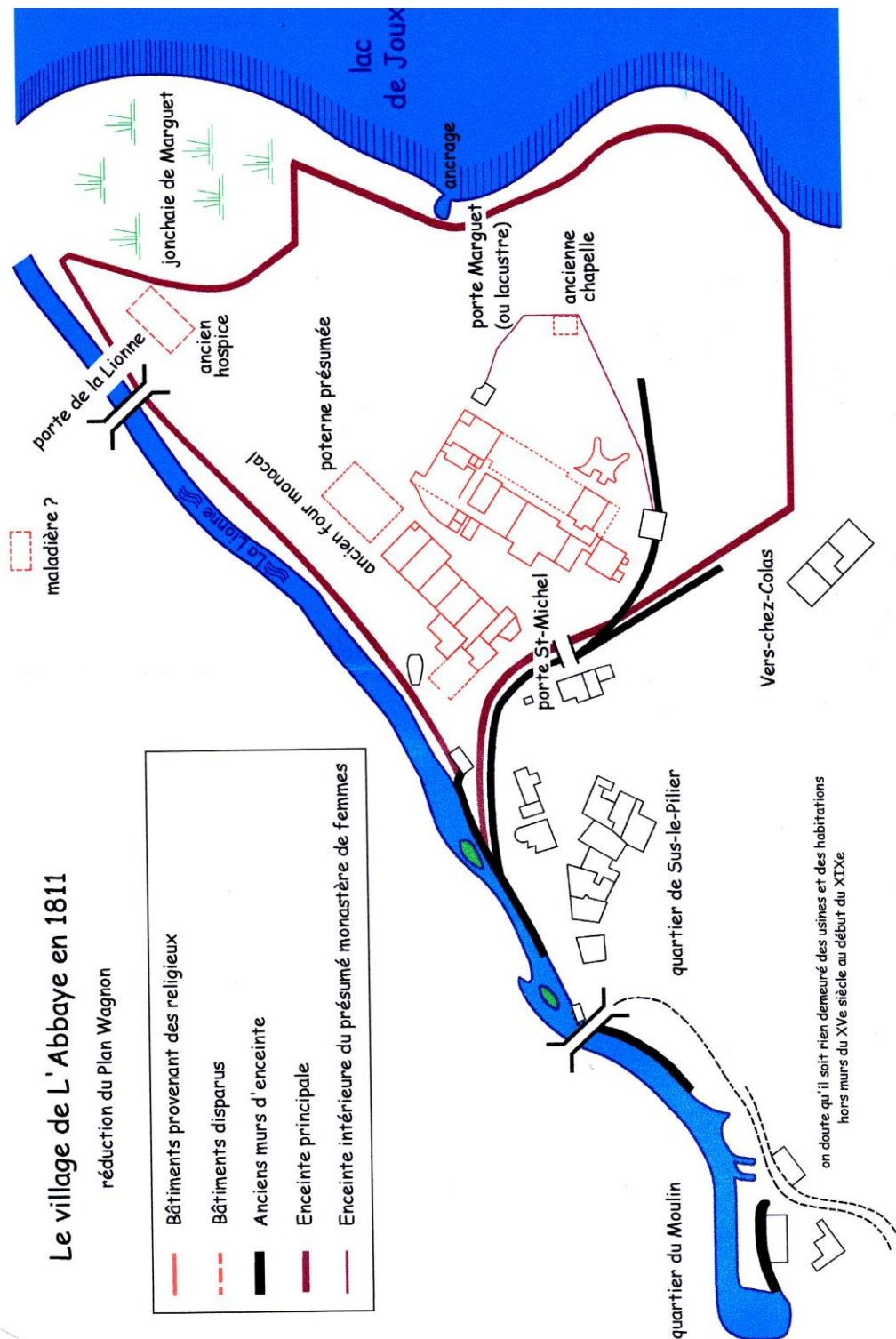


fig. 1 Le village de L'Abbaye en 1811
réduction du Plan Wagnon

Le sort du couvent après le départ des religieux ?

L'abbaye du Lac de Joux devait connaître une destinée misérable dès 1536.

Sitôt les maîtres des lieux partis et la réforme établie à la Vallée, une nouvelle population s'empessa d'occuper les locaux délaissés. Nécessité faisant loi, on éventra, on démolit, on reconstruisit sur les mêmes murs, de telle manière qu'assez tôt l'on ne put plus reconnaître ce qu'avait été l'ancien couvent. Celui-ci en quelque sorte s'était dissout dans le village.

On en revint à s'intéresser à ce vieux passé religieux du temps de Lucien Reymond, et alors que l'on reconstruisait l'église dans les années 1865-1869. Une commission locale de la Société vaudoise d'utilité publique procéda à des fouilles sur l'emplacement du temple qui révélèrent quelques détails d'architecture ancienne mais néanmoins sans que l'on ne puisse faire des révélations d'importance.

Elle a décidé d'abord de profiter de la reconstruction du temple de l'Abbaye pour procéder à des fouilles dans les anciens caveaux du couvent. L'existence de ces caveaux paraît démontrée, quoiqu'ils soient fermés depuis un temps immémorial. Les premiers travaux ont été déjà exécutés dans l'enceinte même du temple. On a trouvé beaucoup d'ossements humains, ainsi que des chapiteaux et autres débris de l'église du couvent. On a fait aussi une assez curieuse découverte ; c'est un caveau en forme de cheminée. Il a 11 pieds de profondeur, avec une ouverture de deux pieds et demi en carré. Les parois perpendiculaires sont en maçonnerie, et le fond est un pavé. Cette singulière cachette paraît avoir été recouverte d'une trappe, et devait être située près du lieu saint. Les travaux seront prochainement continués dans les environs. On espère pouvoir recueillir quelques renseignements sur la vie particulière, si peu connue, des Prémontrés de l'abbaye du lac de Joux. Un rapport sera fait ultérieurement sur le résultat de toutes ces recherches⁵.

C'était un bon début quant à un retour d'intérêt pour le vieux couvent. Malheureusement, d'une part le rapport en question n'a jamais été retrouvé, si même il a été publié, et d'autre part l'histoire archéologique des lieux devait tout aussitôt retourner dans l'ombre. Il fallut attendre 1899 pour que l'archéologue Albert Naef (1862-1936) passe à l'Abbaye. Il y vit naturellement les arches toujours incrustées dans leurs façades. Il put aussi pénétrer dans quelques-unes des maisons. Son rapport, succinct, figure ci-dessous :

⁵ Journal de la SVUP, juin 1868.

Transcription partielle

Restes de l'abbaye

Chez Mme Veuve Guignard et chez Mr Guignard, charron, il y a trois pièces voûtées en berceau (moellons et plâtre), dont l'une passe pour une ancienne chapelle (???) avec sa voûte (???) c'étaient probablement des cellules ou des magasins du couvent.

Chez Mr Gay, à côté des précédents, un gros mur de clôture aujourd'hui caché dans la maison, avec fenêtre murée. Chez le même, dans un coin de la grange, un fragment d'arc du cloître en pierre sculptée du XVe (?). Dans les jardins, entre l'église et les maisons précitées, on a trouvé des squelettes.

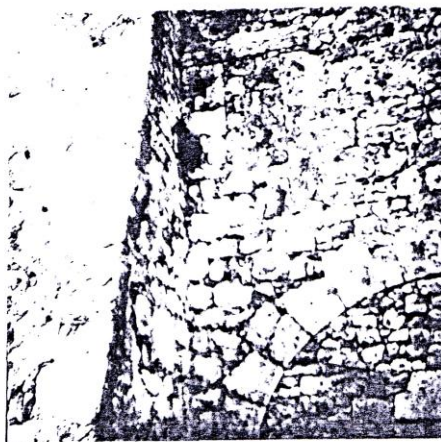
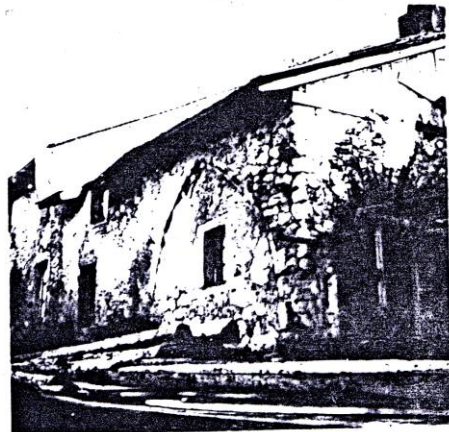
Le seul reste apparent de l'abbaye est un arc brisé à lobes encastré dans un mur moderne dans une maison à côté de l'église et des maisons précitées. C'était probablement une galerie de cloître, car on voit à côté .2. arrachements d'arcs pareils.

Il faudrait explorer en détail ces maisons.

L'Abbaye

Service des Monuments Historiques

Planche II
A.7.



(L'Abbaye - a. l'oc de l'oc) -
Impression du journal 7 septembre 1899.

A. Guaf

clocher



clocher



clocher



clocher



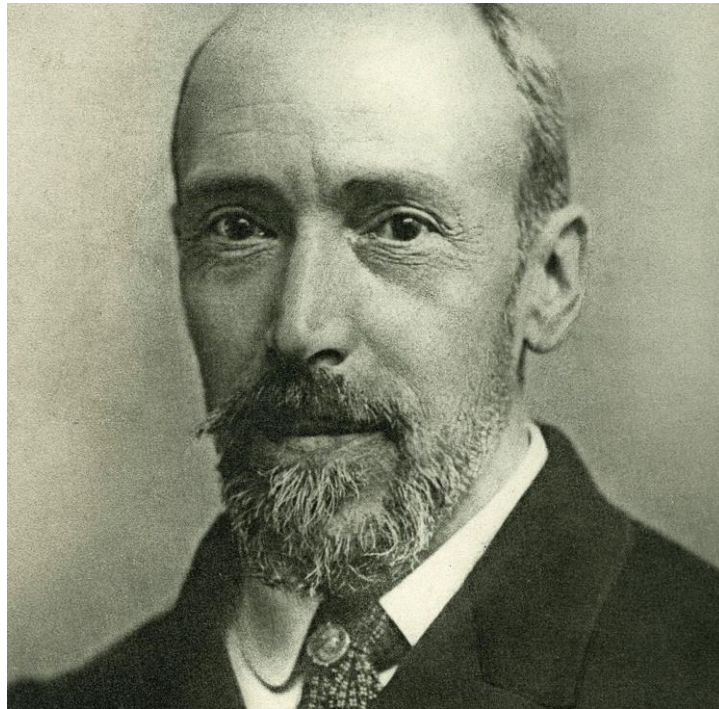
- 1) et 2) - Restes des arcades
du cloître (XV^e S.)
encastés dans les façades
de maisons au a, a, a.
- 3) - Restes du clocher.
Carré encadré par des
contreforts 2, arcades et
base murées.



Fig. 37 à 42. Photographies réalisées par Van Berchem lors de sa visite avec A. Naef en 1899. ACV, AMH C 1145.

Fig. 37. Façade nord de la tour. Fig. 38. Angle sud-ouest de la tour. Fig. 39-41. Façade sud de la tour. Fig. 42. Vestiges d'arcature dans la maison située au sud de l'église.

Valentine Chaudet, Lausanne, septembre 2017. Etude historique de l'église et de la tour de L'Abbaye, ECA 169 et 170.



Albert Naef (1862-1936), qui aurait été tué par sa jeune épouse !

Après son passage c'est le grand silence. L'ancien couvent allait pouvoir continuer à dormir sur ses deux oreilles !

Arrive l'incendie de 1966. On va découvrir en cette occasion le désintérêt total pour les restes du vieux couvent par les autorités alors en place qui n'ont pour souci que de créer au plus vite des places de parc au cœur du village. Il est vrai que ce manque de curiosité historique est dans l'air du temps, et qu'à l'époque l'on aurait étonné le monde en voulant procéder à des fouilles complètes des lieux qu'avaient occupés autrefois nos vénérables Prémontrés. Sur des ruines qui allaient bientôt disparaître, c'était pourtant l'occasion rêvée.

Cette situation d'indifférence⁶ apparaît dans un rapport que fera l'archéologue cantonal P. Margot :

Le 25 janvier 1966, un incendie détruisait tout un îlot de maisons à l'ouest de l'église actuelle de l'Abbaye. Ces édifices s'élevaient à l'emplacement de l'ancienne Abbaye et conservaient d'importants restes de bâtiments du XVe siècle et peut-être même plus anciens, masqués dans des reconstructions ultérieures.

La commune décide rapidement de déblayer toute cette zone et d'en faire une place de parc à voitures. Trois personnes de l'Abbaye, Monsieur le Dr. Convert, Monsieur Ch.-E. Rochat et Monsieur le Pasteur Chautems, en accord avec l'Archéologue cantonal, Monsieur E. Pellichet, aidé de volontaires, entreprirent

⁶ L'indifférence régnait aussi dans le milieu scolaire. Ainsi M. Henri Berney raconte que durant toute sa scolarité, il n'entendit jamais de la part du corps enseignant un seul mot sur l'ancien couvent de l'abbaye !

de sauver, lors des démolitions, les fragments intéressants. Un appel aux volontaires parut dans la Feuille d'Avis de Lausanne du 6 mai 1966.

En accord avec le président de la Commission fédérale des Monuments historiques, le soussigné est allé se rendre compte de l'état des ruines et de la possibilité d'en tirer un parti intéressant, le 22 mai 1966. A cette date, tout était déjà détruit et les blocs récupérés éparés au sud du temple. De nombreux blocs de valeur portaient des fractures récentes dues à une dépose maladroite. La destruction s'est faite avec des machines de chantier (trax) et beaucoup trop rapidement sans doute, pour permettre des constatations au cours des travaux, si bien que malgré les bonnes intentions des « récupérateurs », l'essentiel a été perdu. Les dispositions mêmes des lieux n'auraient pu être reconnues que par des investigations et des relevés systématiques, ce qui n'a visiblement pas été fait, vu la rapidité de l'opération.

Il semble que les vestiges les plus importants, et qui ont seuls retenu l'attention, soient des arcades de baies du premier tiers du XVe siècle dans lesquelles on a voulu voir les arcs du cloître. Cette identification est douteuse, car ces baies étaient pourvues de vitrages, les feuillures d'origine en font foi.

Il semble que le couvent était disposé en fer à cheval, l'aile nord formée par l'église, l'aile ouest par les baies démolies et l'aile sud par des bâtiments encore existants. On pénétrait dans le cœur par un passage voûté à l'angle sud-est, ouvert sur la façade sud. Ce passage a été détruit, il n'en subsiste que le mur ouest, sur l'extrémité ouest de l'aile du bâtiment encore existante.

De ce couloir, on pénétrait dans l'aile sud par une baie dont l'arc apparaît dans le mur ; le rez-de-chaussée du dernier bâtiment de l'aile ouest, côté nord, était encore debout le 22 mai ; on y remarquait une fenêtre du XVe siècle dont la taille en calcaire jaune était ornée d'un chanfrein.

De l'église ancienne, il ne subsiste que la tour. L'église actuelle est moderne (fin du XIXe siècle sans doute) et sans aucun intérêt. La tour est contrebutée sur sa face ouest par deux contreforts modernes entre lesquels est tendu un arc qui doit être ancien, surmonté d'une baie rectangulaire murée. L'arc ne semble pas correspondre aux dispositions intérieures de la tour dont les étages bas conservent des traces de voûtes d'ogives détruites.

Aux deux angles nord-ouest et sud-ouest, la tour est appuyée par des contreforts curieusement implantés en sens inverse de ce qui semble logique. Il doit s'agir là des contreforts du chevet polygonal de l'église du XVe siècle, entre lesquels s'élevait la tour plantée hors œuvre. L'église n'aurait donc pas eu, si cette hypothèse est exacte, un chœur sous la tour comme l'arc dans sa face ouest pourrait le faire croire, mais un chevet polygone contre lequel, à l'est, se dressait le clocher.

Parmi les blocs de l'arcature du XVe siècle, en dépôt au sud de l'église, certains sont disposés de façon à reconstituer le remplage d'une baie. D'autres fragments de remplage donnent une idée de la qualité de cette architecture. Les ogives des voûtes retombaient sur les piliers en pénétrant progressivement les

unes dans les autres. Sur l'un des blocs, le tracé géométrique qui a permis son exécution, est bien visible, gravé sur la face inférieure. Les piles reposaient soit au sol, soit sur un bahut. L'extrémité inférieure des nervures se terminait en base piriforme, tandis que des chapiteaux disposés en frise marquaient le niveau de la retombée des arcs sur les piles. Ces chapiteaux sont ornés de beaux feuillages en choux frisé. Un bloc peut-être placé dans un angle et formant culot, était orné d'un petit personnage malheureusement très mutilé.

Il est regrettable qu'un document d'une telle valeur et d'une telle qualité ait été démoli sans discernement, sans relevés précis des dispositions anciennes et sans investigations archéologiques qui auraient sans doute permis de remonter jusqu'au XII^e siècle et de mieux connaître l'un des hauts lieux de christianisation de notre pays. Tout ce qu'on peut encore espérer, c'est que les quelques fragments récupérés soient conservés et mis en valeur et subsistent en témoignage d'un passé de grandeur hélas perdue.

Une fois de plus, c'est le lieu de formuler le regret désabusé de voir que dans notre pays, si riche en moyens financiers pour d'autres choses, il ne soit pas possible de mettre sur pied une équipe archéologique capable, et de financer des investigations méthodiques. Ainsi, peu à peu, les témoins du passé s'en vont bribe par bribe et il ne restera bientôt qu'une Suisse parfaitement propre et mécanisée, dans laquelle tout sera mis au service du profit immédiat.



NB : signature de P. Margot, 1966 (ACV, AMH A 66/13, f. 4, A32879). Ce rapport était complété par toute une série de photos dont quelques-unes seulement nous sont connues.

Suite au sinistre du 25 janvier 1966, le 16 mars la situation des propriétaires semblait déjà réglée. On leur rachèterait la surface occupée par leur ancienne maison, place et jardin, tandis que grâce à l'assurance incendie et sans doute à de bonnes conditions, ils pourraient reconstruire en d'autres lieux.

L'Abbaye, le 16 III 1966

Monsieur le syndic et messieurs,

Enchantés de la décision que vous nous avez communiquée, lors de la séance du 7 mars, nous vous cédon volontiers notre parcelle de terrain, comprenant : l'emplacement de la maison, le jardin devant la maison, sous la voûte et le terrain derrière la maison, soit... m² au prix de frs 12 (douze francs) le m².

Espérant que notre prix est raisonnable et que vous en ferez l'acquisition, nous vous confions le soin d'assurer le déblaiement des ruines.

Par la même occasion nous tenons à vous remercier pour la part que vous avez prise à notre malheur. Tout d'abord, en nous cherchant des logements provisoires, des habits et de quoi acheter pour manger, etc. Encore merci à vous, monsieur le syndic, qui mettez immédiatement votre terrain à la disposition des sinistrés sans vouloir en tirer un profit exagéré, ce qui prouve combien réelle est la sympathie que vous nous témoignez tous.

Veillez agréer, messieurs, nos meilleures salutations

Violette Freymond-Dunand

Augusta Dunand.

Alfred Dunand

Ainsi si l'on se désintéressait complètement des ruines, on veillait à assurer une transition décente aux sinistrés.

Le contrat d'adjudication de travaux fait comprendre néanmoins cette volonté excessive de faire table rase au plus vite :

L'entreprise soussignée, Franz SCHENKER & Fils, travaux publics, à Yverdon, s'engage à démolir complètement les ruines causées après l'incendie du 25 février 1965 à l'Abbaye, c'est-à-dire à rendre la place nette, propre et en ordre, à combler toutes les excavations, caves, creux à purin, etc., à transporter tous les matériaux à la décharge indiquée, les niveler en rendant la place parfaitement en ordre et propre. L'entreprise s'en tiendra, d'autre part, aux instructions de la Municipalité, ou de son représentant. La Municipalité dégage, d'autre part, toutes responsabilités quant aux accidents qui pourraient être causés par l'entreprise et les dégâts que cette dernière pourrait occasionner aux propriétés voisines.

Selon sa soumission, l'entreprise recevra en paiement des travaux, la somme de fr. 6000.- (SIX MILLE FRANCS), sitôt ces derniers reconnus par la Municipalité.

Pour le programme des travaux, l'entreprise s'en tiendra à la lettre d'adjudication des travaux de la Municipalité datée du 3 mai 1966.

Ainsi fait et signé à Yverdon, le ... mai 1966.

Non signée.

Curieusement le montant final des travaux, facture du 2 août 1966, s'élèvera à 15 000.- soit un dépassement du devis de 250 %. Facture pourtant acquittée le 6 août 1966 par Schenker qui avait reçu la somme en question.

On l'a vu plus haut, trois hommes, Convert, Rochat et Chautems, prirent de leur temps pour tenter d'offrir quelques restes de l'ancien couvent à la postérité. C'est surtout Charles-Edouard Rochat, ancien syndic de la commune de l'Abbaye, qui se dévoua tout entier afin que ces vestiges puissent connaître une glorieuse conservation. Non sur les lieux mêmes où ils se trouvaient à l'origine, situation impossible à respecter dans l'ambiance des temps, mais à proximité de la Tour où la place était disponible et où la reconstitution de cette arche pourrait être admirée en toute tranquillité. Elle attend votre visite aujourd'hui encore pour vous révéler toute la richesse décorative d'un gothique flamboyant de bon aloi.

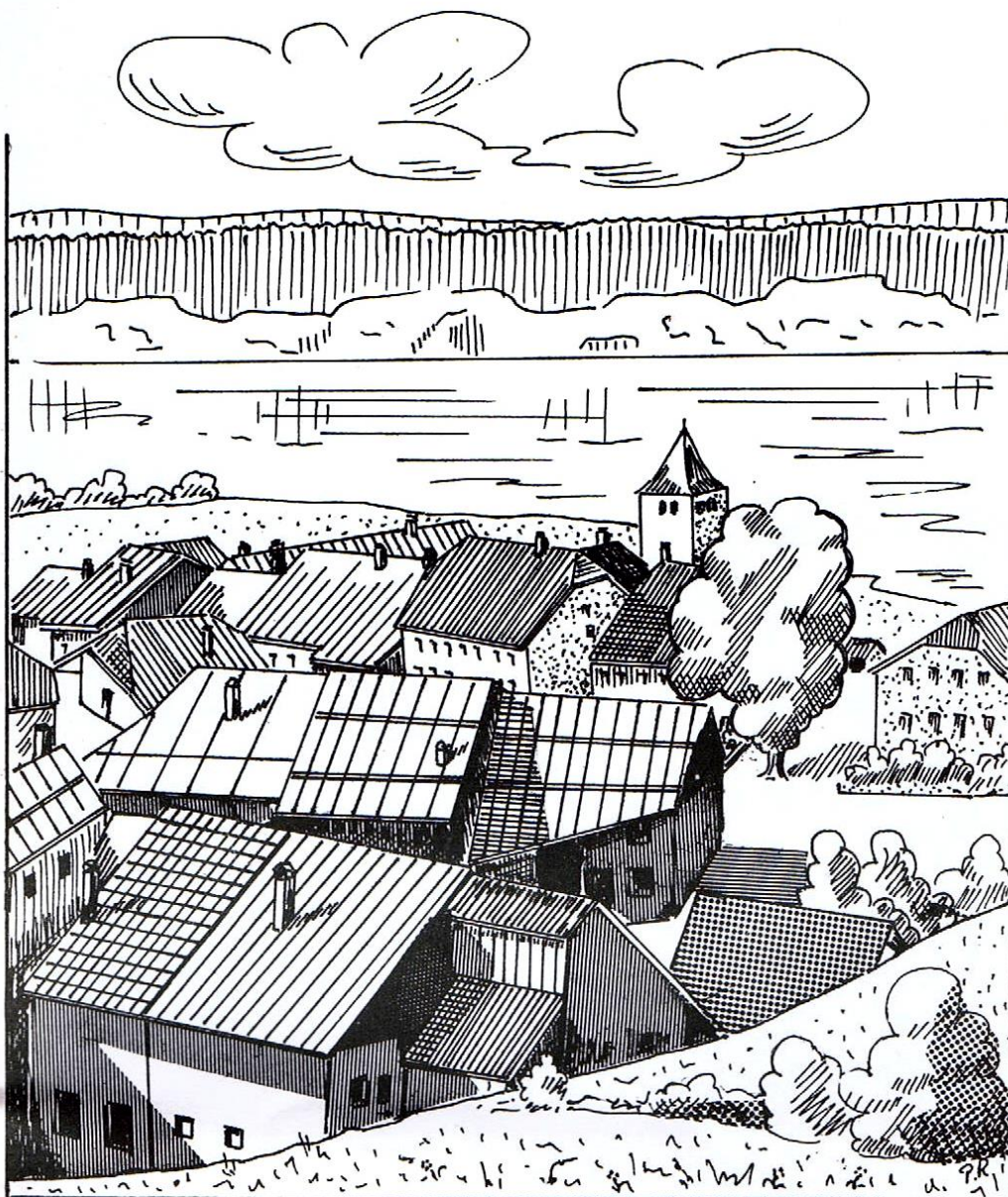
L'analyse de ce beau monument, offre de comprendre quelles richesses architecturales somptueuses offrait le monastère.



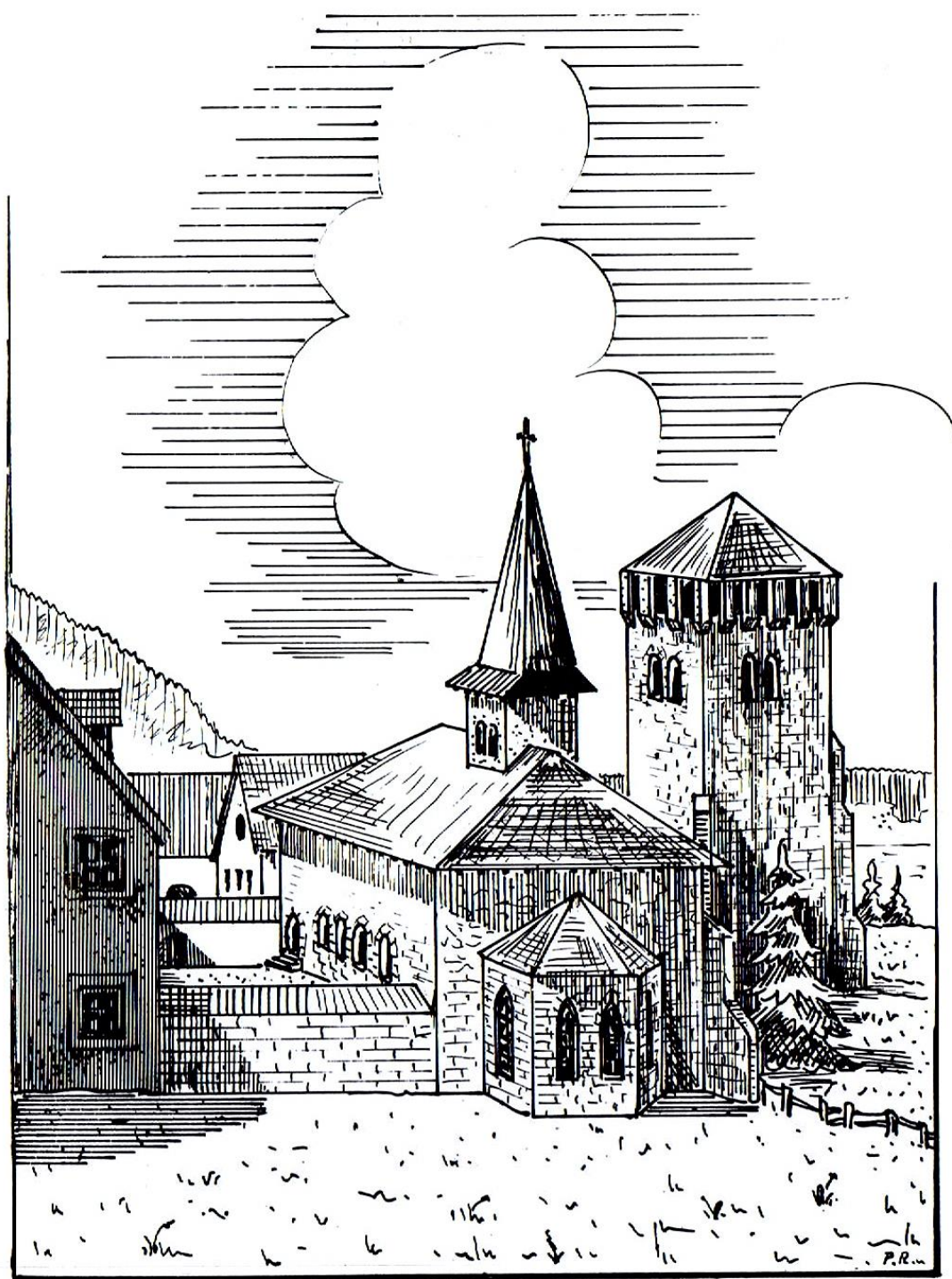
Reconstruction de l'arche en 1971.

Un ouvrage succinct mais néanmoins méritoire

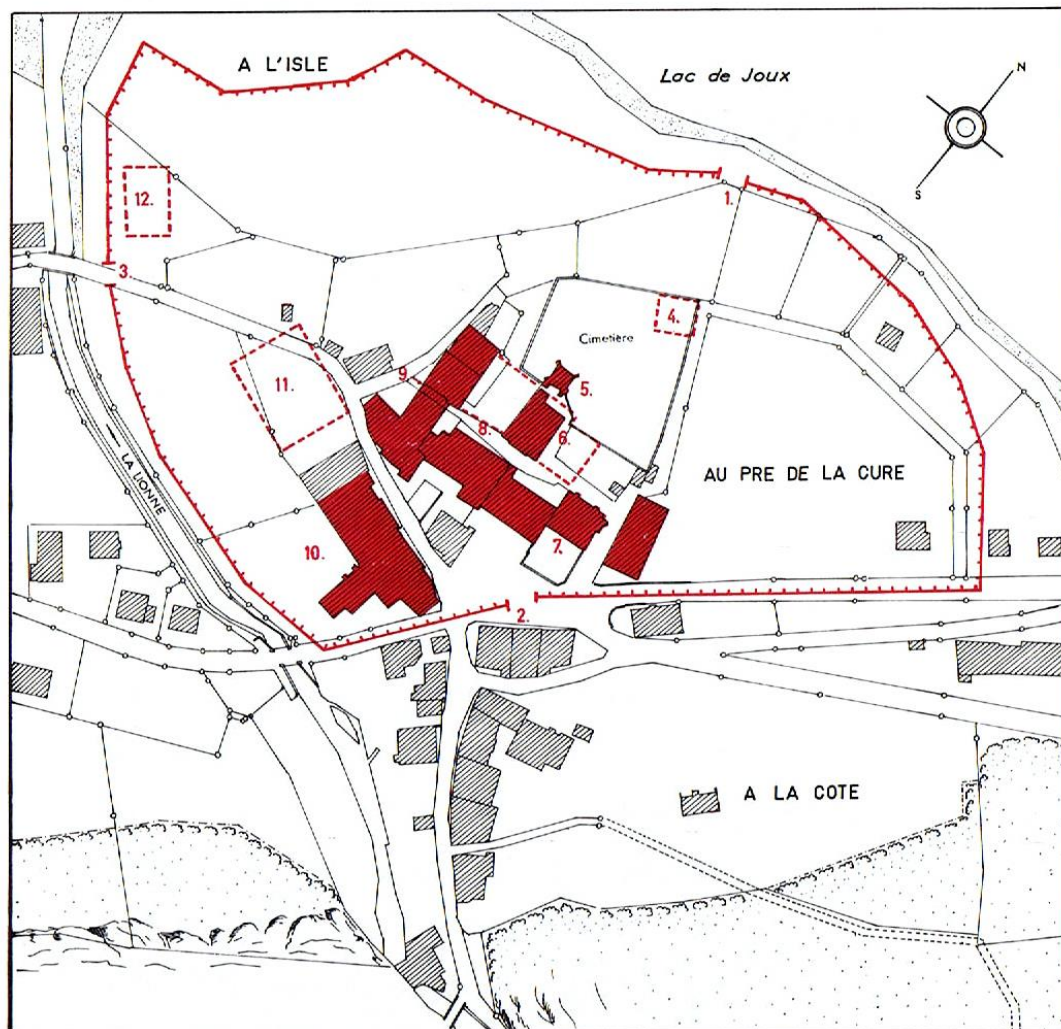
L'ABBAYE DU LAC DE JOUX



Les études de nos trois compères, Convert, Rochat et Chautems, avait permis quelque temps après l'incendie de 1966, l'édition d'une petite brochure de 16 pages – Editions Pierre Rochat du Pont – Elle est naturellement consacrée à l'ancien couvent de l'Abbaye. Les hypothèses rejoignant les certitudes, nous n'en donneront que les pages les plus intéressantes.



L'église romane telle que la voyaient nos auteurs (dessin de Pierre Rochat). Elle correspond assez à une certaine réalité, alors que sa position était à angle droit avec l'église actuelle. Les vestiges de cette ancienne église ou abbatale, ont été découverts lors des travaux d'excavation autour de la tour effectués en 2018.



LEGENDE

En rouge : Bâtiments provenant des religieux
 ———— Anciens murs d'enceinte
 1. Porte Marguet ou Lacustre
 2. Porte St-Michel
 3. Porte Lyonne
 4. Ancienne chapelle
 5. Tour Aymon (existante)
 6. Eglise construite sur l'ancienne Abbatale

7. Cure construite sur l'emplacement du donjon
 8. Promenoir des cloîtres
 9. Passage voûté
 10. Bâtiments construits sur l'emplacement présumé
 du couvent de femmes
 11. Ancien four monacal
 12. Ancien hospice

Plan approximatif de l'ancien couvent avec sa muraille d'enceinte.

Auguste Piguet, professeur et historien, s'intéresse aux vieilles pierres

Si l'on considère que toutes les tentatives d'analyser les restes du couvent furent soldées par des échecs, il faut pourtant poser ici qu'un homme, un seul, dans les années trente du XXe siècle, s'était vraiment donné la peine de pénétrer dans chacune des maisons construites sur le monastère lui-même. La série de ses notes, brouillons établis dans de multiples carnets et cahiers, est impressionnante. Une tentative de synthèse l'est tout autant, mais ne donnera lieu à aucune publication du vivant de l'auteur. Peut-être celui-ci se doutait-il que ses hypothèses et même parfois ses conclusions, étaient trop flottantes pour être mises à la portée du public. Ce n'est qu'en 2000 que les manuscrits furent transcrits et composèrent l'ouvrage : Auguste Piguet, Etapes d'une colonisation, Le territoire à orient des lacs de Joux de 1489 à 1600, 2000, Editions Le Pèlerin façon JLAG.

Le professeur Piguet avait pénétré dans toutes les maisons et extrait de ses visites des notes qui constitueraient une matière impressionnante. Il pouvait écrire :

Que reste-t-il à cette heure, en fait de maisons d'origine ancienne gardant en quelque mesure leur cachet vétuste et nous révélant les secrets du mode de construction d'autrefois ? Un bien petit nombre. Le feu s'acharna à annihiler les témoins d'un lointain passé. L'habitant contribua de son côté dans une large mesure à cette disparition néfaste à notre point de vue. Il s'ingénia à réparer, à transformer, rehausser, embellir sa demeure, au point de lui enlever tout cachet original.

La palme de l'ancienneté revient sans conteste à la douzaine de fermes nichées dans les ex-édifices conventuels de l'Abbaye. Pour les aménager, il fallut éventrer sans pitié voûtes, vastes salles et cuisines. Chaque pièce est une énigme. On parvient toutefois à reconstituer les traits essentiels du plan conçu par les architectes du nord de la France au début du XIIe siècle.

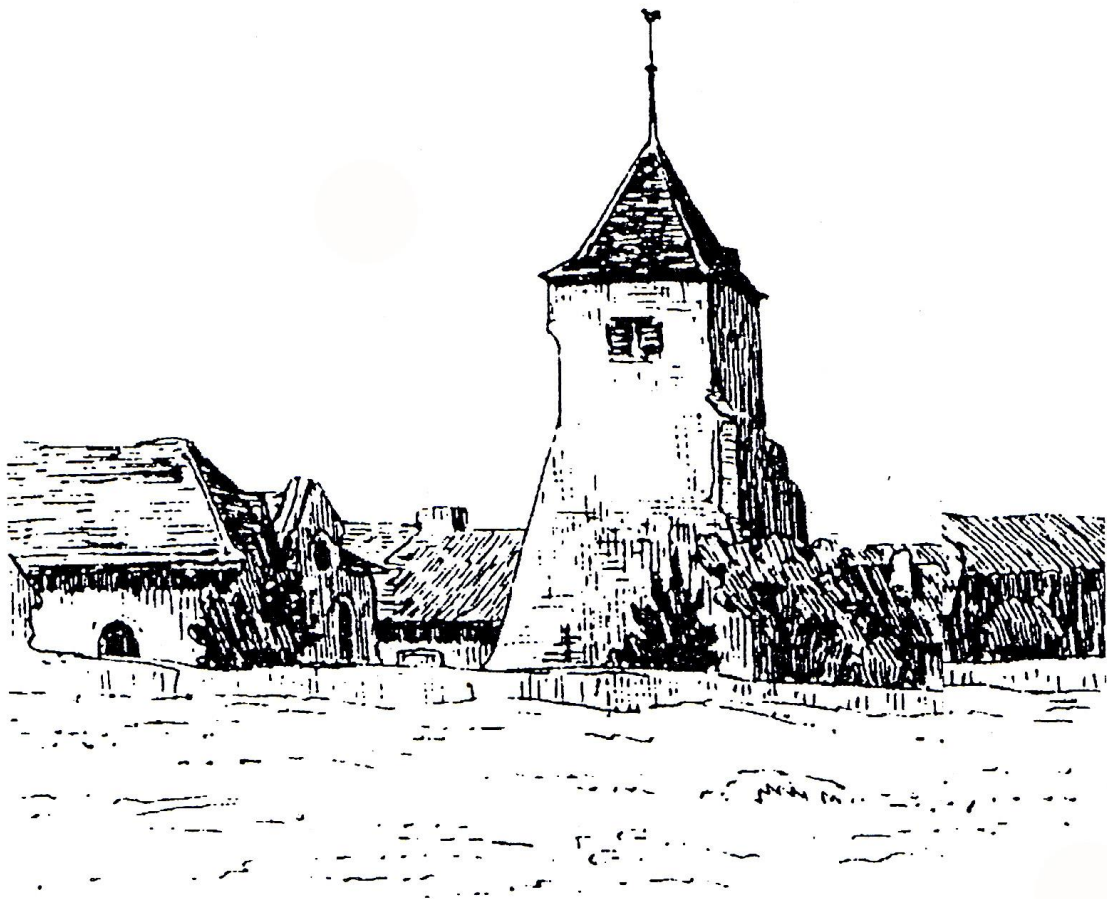
Entrer dans le détail entraînerait trop loin. Contentons-nous de signaler aux amateurs de pittoresque les vastes hottes de cheminées en pierre demeurées debout ; les murs en gros cailloux (chillons) noyés dans un mortier d'une résistance extraordinaire, pétri à l'urine selon la tradition⁷.

⁷ Auguste Piguet, La vie quotidienne et les coutumes d'autrefois à la Vallée de Joux, Monographie folklorique, cahier B, Editions Le Pèlerin, 1999, p. 177.

AUGUSTE PIGUET

ÉTAPES D'UNE COLONISATION

Le territoire à orient des lacs de Joux de 1489 à 1600



ÉDITIONS LE PÈLERIN

Edition de 2000.

Un village établi sur un vieux couvent.

On peut le retrouver tel qu'il se présentait avant l'incendie grâce à quelques documents photographiques ou diverses œuvres artistiques.



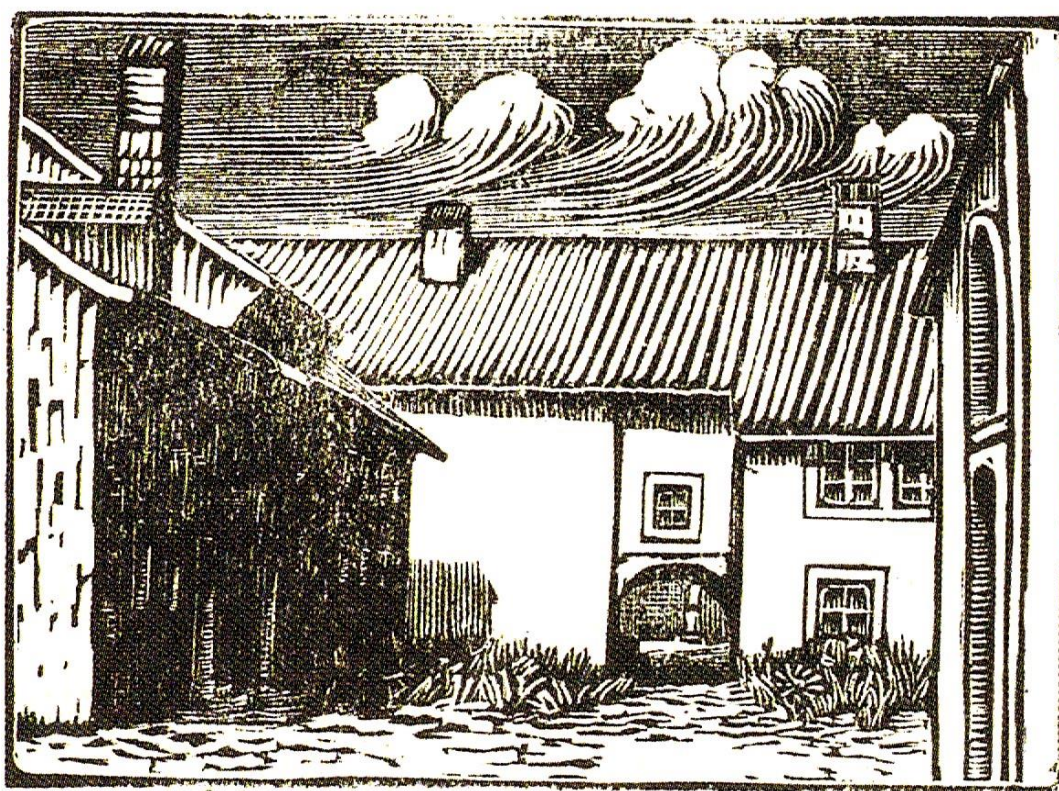
Plus ancienne photo connue du vieux village de l'Abbaye, établie par Auguste Reymond à la fin du XIXe siècle. On n'aperçoit cependant du vieux village que les toits recouverts de tavillons.



Nous découvrons ici la ruelle de l'église telle qu'elle se présentait encore au tout début du XXe siècle. On aperçoit le passage voûté tout au fond, très bien représenté sur une peinture de Tell Rochat plus tardive et fort parlante. Les restes du cloître figurent dans la maison de gauche, avec le toit surélevé.



Le passage voûté, démoli en 1966, a aussi retenu le peintre Tell Rochat.



Passage voûté repris en gravure sur bois. À droite, l'église actuelle.



Arrière des maisons photographié à la fin des années trente.

Un incendie dévastateur

COMMUNE DE ABBAYE

Folio 44.

Echelle 1:500

44

Propriétaires	N° d'assurance.	Surfaces
Dunand Arianne	176	3.32
Rochat Jacques	177	4.41 + 100 Jardin
Schäfli Georges	178	1.70
Caviscens Antoine	179	1.15 + 61 Jardin
Guignard Georges	181. du 180.	1.29 + 127 Jardin
Golay Louis	182. du 180.	.79
Dunand 2 enf. d'Henri	185. 187. du 186.	2.55
Rochat 3 enf. d'Ernest	188. du 186.	.38
Lonbay Dorothy	190	



BUREAU OUVERT AU SENTIER
Buffet de la Gare
chaque vendredi de 14 à 18 h.
et tous les jours ouvrables au
PONT

ETABLISSEMENT CANTONAL D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE ET AUTRES DOMMAGES

Agence du district de la Vallée Tél. 851475

1342 Le Pont, le 25 février 1966

Réf.

Sinistre du 25 février 1966 à l' ABBAYE

Mobilier sinistré

LOMBAY=FRANK Dorothy	No. 160533-51	P.	31'000.-	P.
ROCHAT=ROCHAT Emilie	160715-51		29'000.-	P.
DUNAND=CAPT Vve d'Henri	160468-51		8'100.-	T.
GUIGNARD=SOTTAS Georges	363578-51		14'400.-	T.
CAVISCENS=PYTHOUD Antonin	160437-51		10'300.-	T.
SCHAEFLI Georges	160804-51		16'500.-	T.
ROCHAT=PACHE Jacques	160735-51		32'000.-	T.
DUNAND=PALCY Alfred	160467-51		41'000.-	T.
HALDI Andreas	160536-51		27'000.-	T.
SIMON=REYMOND Marcel	364060-51		124'000.-	P.

Total P.,

333'300.-

T. = sinistre total
P. = sinistre partiel



Image extraite d'un film qui semblerait avoir été pris sitôt après l'incendie par la TV Suisse romande. On voit ici une bonne partie de l'arrière de maisons qui seront bientôt disparues. Au fond, l'Hôtel de Ville.



L'Hôtel de Ville sera sauvé lors de cet incendie de février 1966. Le sinistre fut stoppé à vent de la maison d'à côté qui fut néanmoins démolie. Photos ci-dessus et ci-dessous de Paul-Louis Mouquin.



Même 25 janvier 1966 sans doute. Ca brule encore. Les maisons sont profondes, et celle qui se trouvait entre ces deux façades en dur, tout en bois sans doute, a complètement disparu. Il est probable qu'elle possédait encore l'antique néveau, comme l'une située en face, dans la rangée encore existante et que l'on découvre ci-dessous.



Maison figurant à gauche sur la photo précédente. Dotée elle aussi d'un néveau. Les pompiers sont toujours à la tâche. Aucune de ces photos ne saurait donner une bonne vue d'ensemble de cette lignée de maisons désormais condamnées à la démolition.



On tente de maîtriser l'incendie à grands jets, mais sans espoir de sauver ces maisons anciennes et véritablement historiques.



Le quartier tel qu'il se présentait lors de ce 25 février 1966.



Vers 1955-1960. Photo prise du haut de la tour, sans doute par Charles-Ernest Rochat. Les petits personnages, pris dans un instantané saisissant, s'en reviennent sans doute du culte. Le sapin ne sera pas lui non plus épargné par l'incendie.



Même point de vue du haut de la tour, cette fois-ci les jours d'après l'incendie.

Quelques travaux de recherches furent menés lors de la prolongation de la Croisée de Joux

L'ABBAYE

Fondation de la Croisée
District du Jura-Nord vaudois
CN 1221 – 514 340 / 167 100
Moyen Âge – Époque moderne
Habitat

La réalisation de deux sondages en plein centre du village de l'Abbaye dans le cadre de l'extension du bâtiment de la Fondation de la Croisée de Joux s'inscrit dans la problématique de la localisation de vestiges de l'abbaye des Prémontrés dont la fondation est datée du 12^e siècle. Le bâtiment concerné par les travaux correspond à l'ancien hôtel de ville. Il était englobé dans un tissu bâti avant qu'un violent incendie ne détruise les habitations adjacentes en 1966. Pour des questions de norme de sécurité, les bâtiments ne furent pas reconstruits au même endroit laissant un espace libre au milieu du village (fig. 17). Dans les sources diverses à disposition [articles de presse, courriers, photos, etc.], il est fait mention de la découverte de vestiges du cloître de l'abbaye. Cependant aucun document archéologique ne vient étayer et normaliser ces découvertes dont les témoins les plus manifestes, des arcs de style gothique, furent déposés et remontés en dehors des lieux du sinistre. Les efforts de l'archéologue cantonal d'alors, Edgar Pélichet, pour sauver des éléments anciens semblent avoir été contrecarrés par la volonté de la commune de se débarrasser au plus vite de ces ruines encore fumantes. Une expertise fédérale fut toutefois réalisée par Pierre Margot, alors que les pelleteuses avaient déjà balayé la zone. Il remarque que les arcades de baies du premier tiers du 15^e siècle, attribué aux arcs du cloître, étaient pourvues de feuillures et donc de vitrages ce qui rend douteuse la première interprétation. Il signale également l'existence d'une baie du 15^e siècle dans un bâtiment qui va être démolie. Ces éléments sont à rapprocher de certains détails ornementaux de la tour clocher, seul vestige de l'église médiévale démolie, dont les éléments les plus anciens

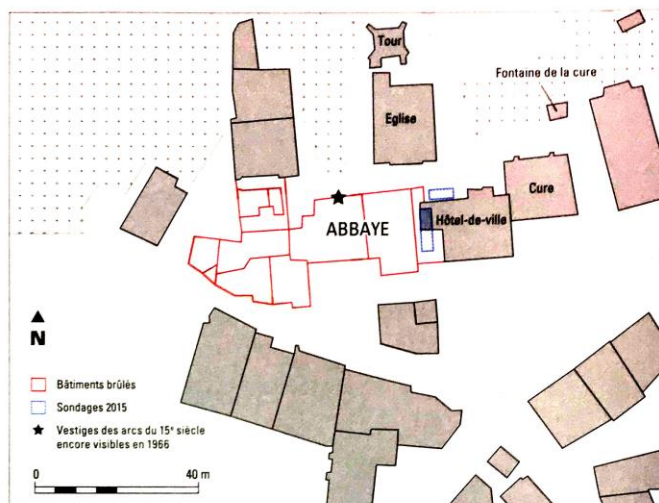


Fig. 17 L'ABBAYE – Fondation de la Croisée. Plan général avec les bâtiments brûlés, l'emplacement des arcs gothiques et les sondages de 2015 (© Archéologie cantonale, Lausanne).

remontent au 13^e siècle. En l'absence d'investigation au moment des démolitions, les questions demeurent entières. Les sondages de 2015 ont révélé une importante couche d'incendie : dans le sondage 1 elle apparaît dans plusieurs niveaux (US5, US10, US9, US8, US11). La couche US5, très charbonneuse et cendreuse contient du matériel lithique et céramique contemporain ainsi qu'industriel qui permet bien d'attribuer ces niveaux à l'incendie des maisons en 1966. Le sédiment gris sableux (US7) qui scelle ces niveaux correspond plutôt à un nivellement de ces US après le sinistre. Les sables jaunes (US4) peuvent être interprétés comme une couche de nivellement et de scellement post incendie pour assainir la zone. Une couche sableuse (US3) riche en charbons pourrait correspondre à un apport de sédiment issu d'une autre zone de l'incendie. Enfin, les couches US2 et US7 sont des niveaux de surélévation et de préparation pour l'aménagement de la petite place où se trouvait la fontaine, avant les travaux de 2015. Le deuxième sondage présente un niveau d'incendie qui ne semble pas avoir été remanié comme dans le sondage 1.

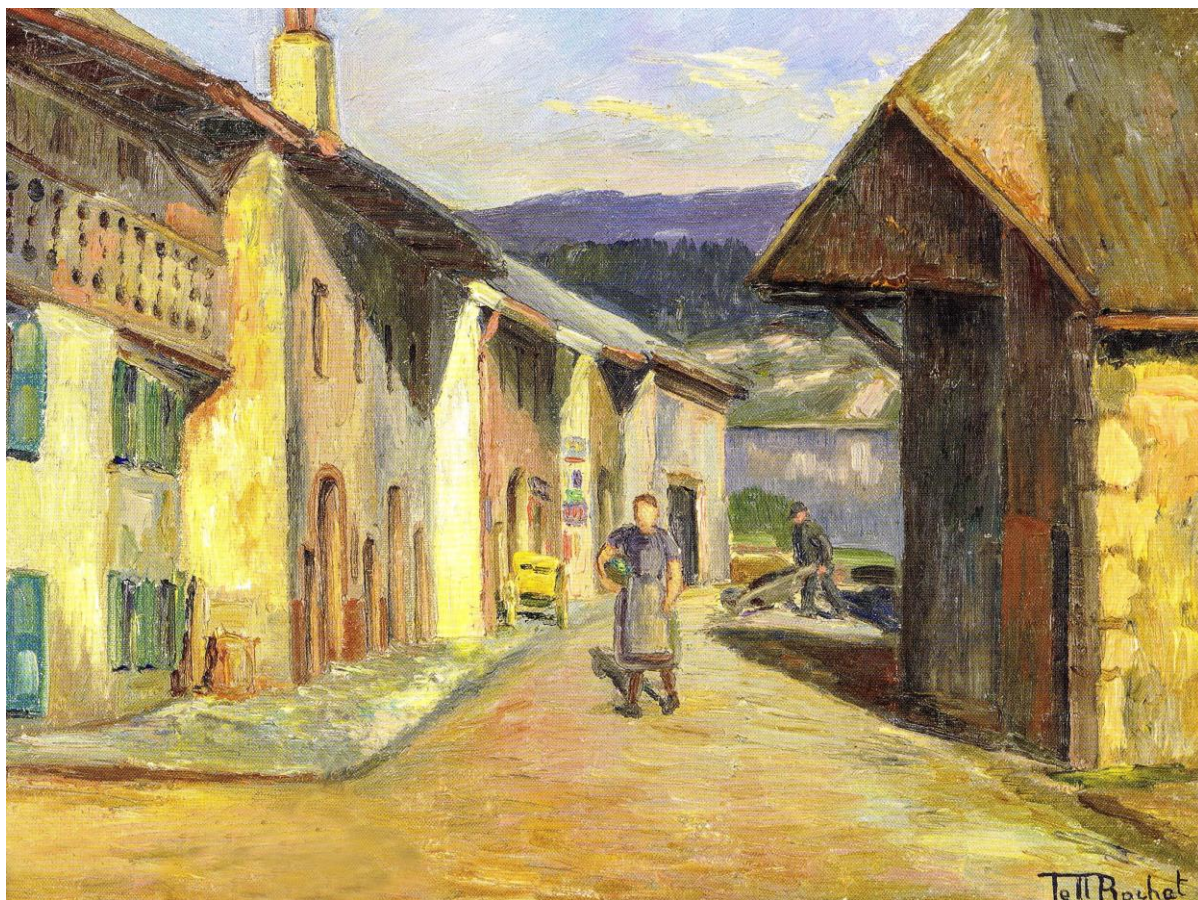
Il est très partiellement conservé car détruit par une conduite et des réseaux qui passent sous le sol du garage. Une zone particulièrement rubéfiée et riche en charbon de bois a livré de nombreux fragments de carreaux de poêle glacés vert et brun (étude non réalisée jusqu'alors). Par ailleurs, le tracé du mur de façade des anciens bâtiments a été localisé en bordure du sondage. Ces découvertes témoignent de la présence d'éléments anciens présents dans les bâtiments détruits, sans toutefois apporter de données sur l'abbaye dont les plans proposés dans les dossiers sont peu fiables. Au vu de l'ampleur des destructions récentes, il est peu probable que les connaissances soient bouleversées sur ce site monastique. Les seuls points pouvant encore fournir des données restent la tour du clocher ainsi que d'éventuels vestiges conservés dans des bâtiments.

Marion Liboutet

Investigations et documentation : AC.

Les différentes publications faites par les archéologues cantonaux lors de la restauration de la tour offrent de nombreux autres éléments, tant sur la tour que sur la première église du couvent. Ces écrits, accompagnés de nombreuses photos, enrichissent de manière importante la liste des ouvrages consacré à l'abbaye du Lac-de-Joux, dont la patronne était Sainte-Marie-Magdeleine.

Un centre du village bien sympathique



Le peintre Tell Rochat en avait déjà découvert tout le charme dans les années trente.



Un long voisinage de bon augure. Nous sommes en mauvaise saison, M. André Berney a fermé son néveau !



Avec une belle fontaine tout au bas de la rue.



Une poste située au cœur du village

La poste occupa trois emplacements différents avant que de rejoindre le milieu de ce long voisinage. Le premier en l'Hôtel de Ville, le second dans la maison avec balcon que l'on découvre toujours à l'angle de la place, et la troisième dans la première maison du voisinage du haut du village.

L'installation de la poste dans la maison Clerget date sans doute de 1940, année où Henri Clerget devenait buraliste. Celui-ci prit sa retraite le 30 avril 1965. Son fils Daniel Clerget entra en activité à ce moment-là, pour voir moins d'un an plus tard, le 25 février 1966 les maisons d'en face être incendiées, et puis, peu après, démolies pour laisser la place à un vaste terrain transformé aussitôt en places de parc.

La poste, reprise ensuite par Pierre Clerget, fils du précédent, fut malheureusement fermée le jeudi 28 février 2002, à 14 h. 45. Les clients furent ainsi condamnés à fréquenter dès lors celle du Pont, située tout de même à plus de deux km d'ici.





Le courrier ne sera pas distribué le jeudi 28 février

BUREAU DE POSTE L'ABBAYE	CONFIDENTIEL
A TOUS LES HABITANTS DE L'ABBAYE	
Expéditeur : Village de l'Abbaye 1344 L'Abbaye	

***Pierre fera sa dernière journée
A la poste de l'Abbaye.
Nous vous suggérons, sans l'avertir,
D'inverser la situation et de venir
Chercher vos lettres, journaux, paquets
Au bureau de poste des Clerget !***

***Notre bon buraliste et facteur
Mérite bien cette petite faveur !***

***Rendez-vous dès 7 H.15 au bureau
pour courrier, croissant et café chaud
ou dans la matinée, un peu moins tôt
pour courrier, café ou apéro***

***Au cas où vous ne pourriez pas venir chercher votre courrier ou pour toute
question, vous pouvez appeler au tél. 021/ 841.14.57***

Merci de votre participation et de votre discrétion !

Le Post
dès le jeudi
28/11/2002

Mesdames, Messieurs,

Veillez prendre note que le bureau de poste de L'Abbaye sera ouvert jusqu'au **jeudi 28 février 2002 à 14h45** et qu'il **restera fermé en fin d'après-midi**.

Dès le 1^{er} mars, le service à domicile mis en place, selon les informations parvenues à tous les ménages, sera assuré.

Merci pour votre compréhension.

LE CŒUR ET L'ACCENT

J'ai voulu voir sur place comment Daniel Clerget s'en sortait, comment, en sa qualité de buraliste postal et de facteur à L'Abbaye, il parvenait à distinguer les unes des autres, douze familles Berney, un chiffre plus grand encore de familles Rochat, une solide délégation des Guignard, un contingent non négligeable de Golay.

La formule ? Le bureau postal est installé dans la ferme familiale édifiée en 1758. L'arrière-grand-père, le premier, assura la poste à L'Abbaye. Depuis, la formation professionnelle a été assurée de génération en génération si bien qu'aujourd'hui, Daniel Clerget ne confond pas Jean Rochat-Berney avec Auguste Berney-Rochat, que Riquet Rochat, eh bien ! ce n'est pas Rochat-Doda. Tout le monde l'appelle affectueusement Doda et peut-être que seul le buraliste Clerget sait qu'il se prénomme Adrien. Mademoiselle Rose est une Rochat, les Rochat-émeraude, c'est bien simple, habitent à la villa Émeraude. Il est vrai que deux Marcel Rochat travaillent à la même usine de limes. Il arrive parfois que l'un des Marcel dise à l'autre Marcel :

— Daniel m'a remis cette lettre, je crois que c'est pour toi.

En fait, le facteur de famille connaît si bien les siens qu'il sait avec précision la provenance du courrier et qui cela concerne. Ce qui touche au commerce de bois, c'est évidemment pour Louis-Ami Berney, de la scierie du Moulin. Les affaires d'horlogerie, c'est plus précisément pour Berney-Blondeau, Henri de son prénom. Daniel Clerget assure en une double tournée quotidienne de quatre heures et quart la distribution postale de 95 ménages en 9 kilomètres, et 43 «Feuille» - 24 HEURES.

Le buraliste postal participe étroitement à la vie locale. Il sait le premier les liaisons sérieuses qui se nouent, les mariages, les décès ; l'aîné des Golay est parti pour l'école de recrues et écrit à... mais chut ! c'est le secret postal ! L'autre jour, alors que nous nous trouvions dans son bureau, Daniel Clerget a timbré un paquet à destination de Genève : le premier muguet de La Vallée. Il connaît bien les familles italiennes et espagnoles de l'endroit qui envoient

Le facteur de famille



de l'argent chez eux. Les enfants prennent vite l'accent comblé.

Le postier de L'Abbaye est conseiller municipal des bâtiments, il s'occupe en outre de huit têtes de bétail, fait de la gymnastique à la gym d'hommes. Je l'ai photographié en compagnie d'une jeune cliente, une de ses petites cousines du reste, Silvie Berney-Rochat, fille de Riquet, qui a encore un cabinet d'horloger à domicile.

J'ai trouvé que le facteur de famille mettait beaucoup de cœur à son ouvrage, un peu d'accent aussi pour m'expliquer qu'il serait difficile de trouver un remplaçant venu d'en bas :

— Tous ces Berney, tous ces Rochat, ces Guignard et Golay vivant en communauté, il s'y perdrait.

Pas vrai Louis-Marius Rochat, fils de Charles-Edouard ?

Mac.

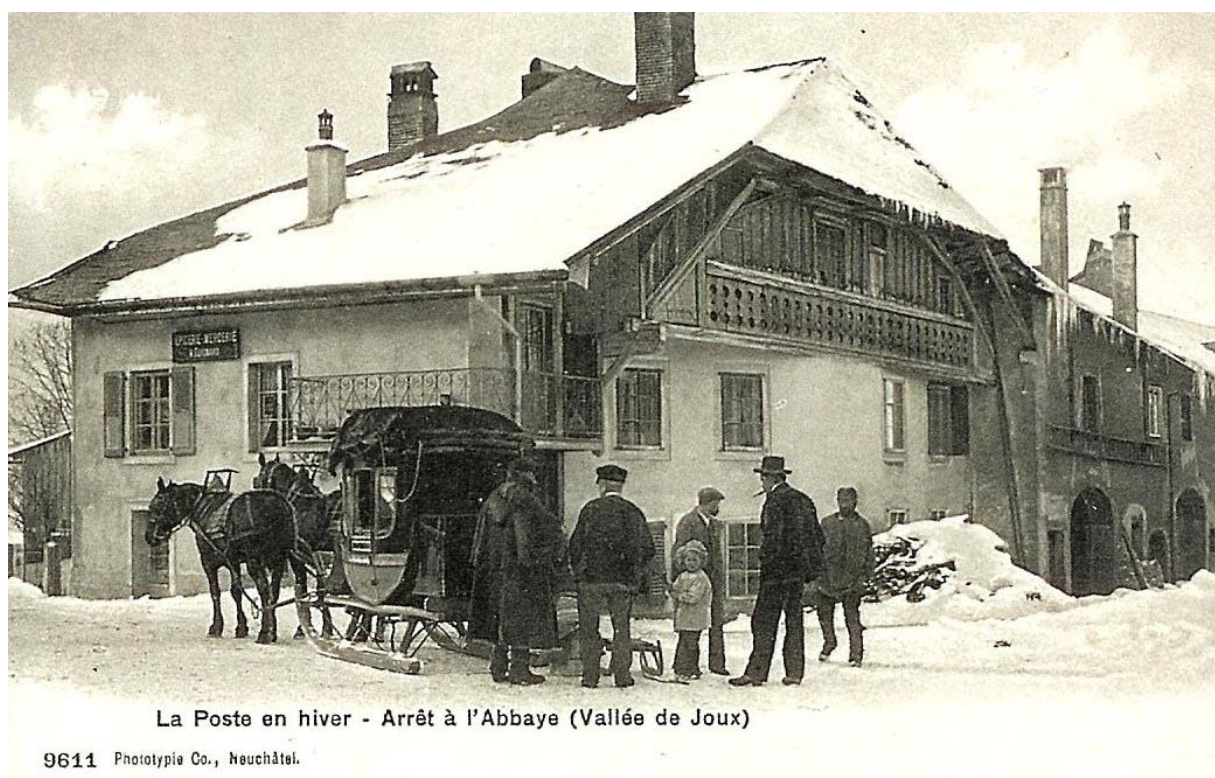
Si l'on remonte plus en arrière dans le temps, on découvre que le Conseil communal avait décidé le 23 juillet 1821 d'engager un postillon pour porter les lettres du Pont aux Bioux et vice-versa, passant naturellement par l'Abbaye où il pouvait déjà décharger son courrier. L'homme fera le trajet deux fois par semaine, les mardi et jeudi matin. Il retirera un crutz par lettre qu'il portera. Ce premier postillon fut Jaques Etienne Rochat conseiller.

Les conditions et les exigences liées à la place évoluèrent naturellement au fil du temps, et surtout des améliorations dans les transports publics.

En 1844 on parle d'un messenger facteur.

Le courrier sera bientôt pris en charge du Pont aux Bioux par la diligence. Et cela jusqu'à la création de la compagnie d'auto-transports de la Vallée de Joux (AVJ) en 1920.

Une photo mieux que des mots exprime toute l'ambiance de cette belle époque.



Le postillon décharge ses voyageurs et son courrier au pied de la maison où se trouve alors le bureau, vers 1910.

Charles-Edouard Rochat, tout en déplorant comme d'autres que la commune de l'Abbaye n'ait pas connu le chemin de fer, ne peut se souvenir non sans émotion de l'époque de la diligence :

Les anciens se souviennent encore de la grosse voiture jaune, à deux chevaux, conduite par un postillon, dont l'un d'eux fut particulièrement célèbre par son beau caractère, sa serviabilité et sa bonne humeur. On l'avait surnommé

Belloni (certaines mauvaises langues orthographiaient Belle au nid). Il laissait souvent les gosses s'agripper à la portière pour sauter sur le marchepied arrière et se faire transporter ainsi de l'école à la maison. Quand la neige était trop mauvaise, il prenait un petit traîneau à un cheval, et lorsque le cheval n'en pouvait plus, il portait lui-même le courrier devenu pressant. Durant la guerre 1914-1918, l'administration des postes réduisit le nombre des courses postales, et la Commune de l'Abbaye prit en charge les frais d'une course supplémentaire Le Pont – Les Bioux⁸.

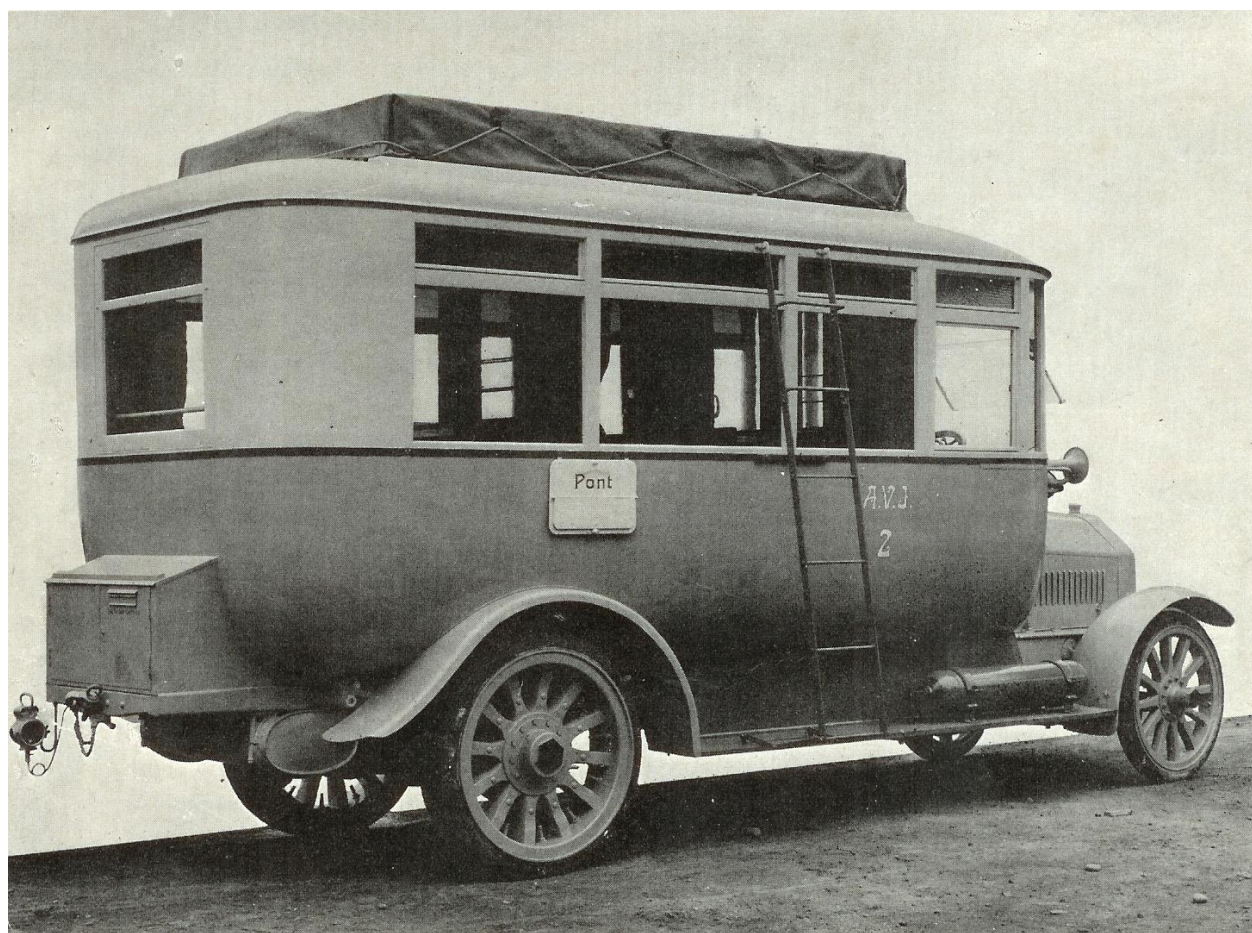


Photo prise le 15 novembre 1920. Ce sera désormais par ce premier autobus de la compagnie AVJ que le courrier et les voyageurs seront transportés.

⁸ Charles-Edouard Rochat, AVJ, 1920-1970, Editions Pierre Rochat Le Pont, 1970, p. 3

CONSERVES THÉS Fruits et Légumes BISCUITS		Téléphone ÉPICERIE FINE EMILE CLERGET L'ABBAYE VALLÉE DE JOUX (SUISSE) Téléphone		BROSSERIE Cigares et Tabacs Vins fins Marsala, Malaga	
Mr Pour le Village de l'Abbaye L'Abbaye le 2 Janv 1890 Pétrole Minium carna					
					Doit
					57 50

Vevey. — Imp. Säuberlin & Pfleffer

1895 Guignard-Reymond Paul, mercerie, épicerie et bureau de poste
1905 Clerget Emile – Guignard Ruth, ceci jusqu'en 1920
1925 Clerget Emile – Cevey Ami
1930 Clerget Emile – Veuve Nelly Guignard
1934 Clerget Emile – Veuve Nelly Guignard
1935 Veuve d'Emile – Veuve Nelly Guignard
1940 Veuve d'Emile – Rochat Nelly
1945 Clerget Henri – Rochat Odette
1950 Clerget Henri – Rochat Marguerite – Société coop. de consommation
1955 Clerget Henri – Société coopérative de consommation
1960 Daniel Clerget – Société coopérative de consommation

1965 Daniel Clerget – Société coopérative de consommation
 1970 Société coopérative de consommation.



Du temps d'Henri Clerget.

Le village de l'Abbaye n'aura donc plus aucun magasin dès cette date. Mais citons encore, pour ce que l'on nomme parfois le bon vieux temps, l'épicerie de Lucien Mercet qui fonctionna en même temps que celle d'Emile Clerget :

PRODUITS ALIMENTAIRES DU PAYS
GROS ET MI-GROS

CHARCUTERIE
de
CAMPAGNE
TELEPHONE 24

Lucien Mercet
L'ABBAYE, Vallée de Joux (Suisse)

SPÉCIALITÉ
de
FROMAGES
à pâte molle

M. Le Village de l'Abbaye *Dit*
 Marchandise expédiée au risque et péril de l'acheteur.
 L'ABBAYE, le *9 décembre* 191*9*

N° des caisses	Poids	Description	Prix	Francs	Cent.
		<i>Pour triage et déblai de matériaux devant la boulangerie</i>		<i>30</i>	<i>—</i>
		<i>Com 5%.</i>			

Arrangements spéciaux pour Hôtels, Pensions et Revendeurs.

ROCHAT-CENISE

Paysans que nous sommes

CHRONIQUES DE LA VALLÉE DE JOUX

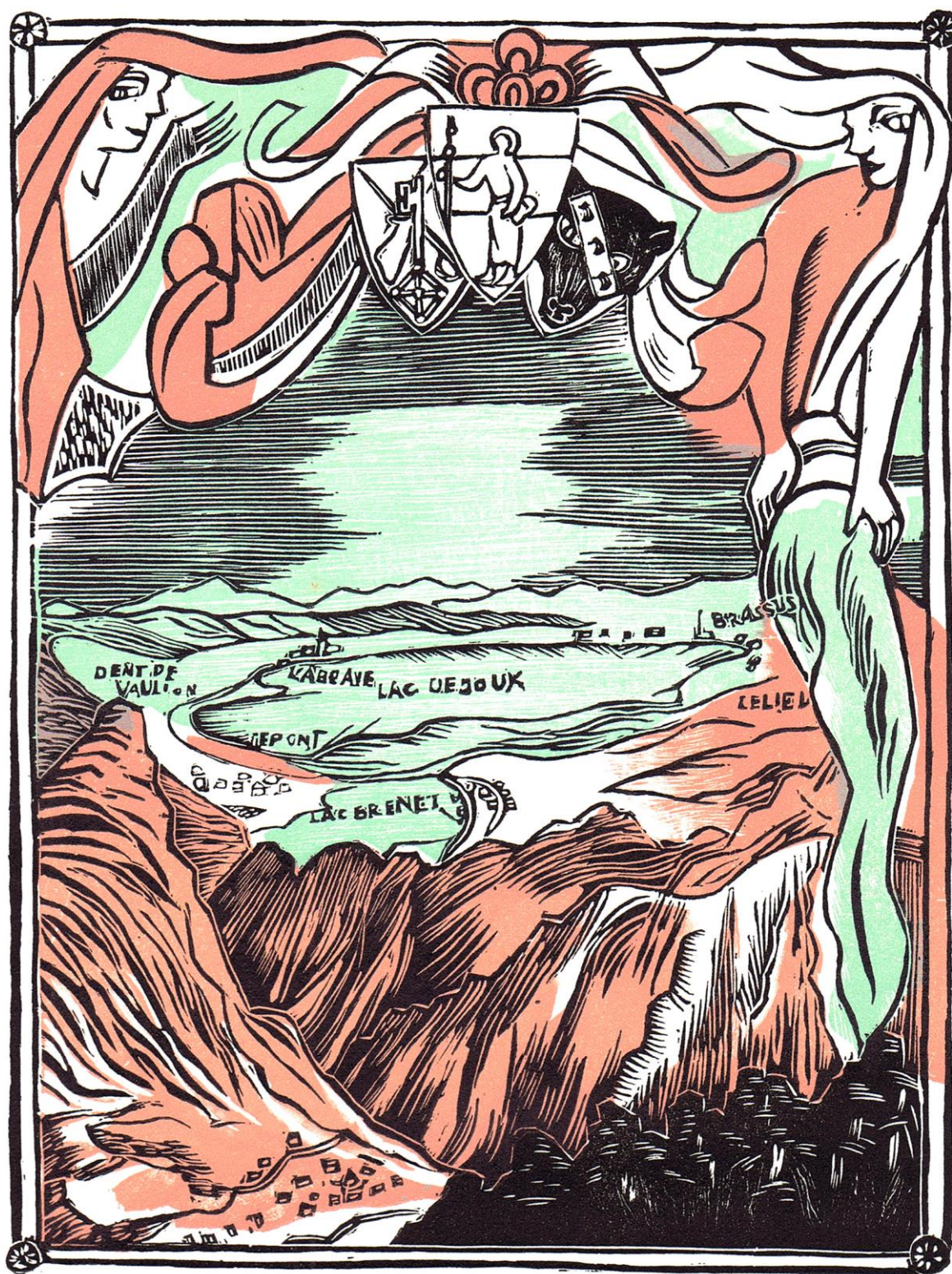
Bois gravés

par

M. RIVIER-GARDIAN

PIERRE CAILLER, ÉDITEUR

MCMLIII



LEUR CONQUÊTE

Ça n'allait plus du tout !

Le moulin n'avait rien à moudre et la forge, un jour sur deux, et même sur trois, devait laisser noircir ses braises.

A cause de ces Suisses, et à cause de ces Bourguignons.

Depuis combien de temps les flots du Doubs faisaient-ils tourner les machines des Rochat ? Combien de générations avaient-elles passé depuis qu'un homme de cette famille avait maçonné son premier four et construit son premier martinet ? Le vieux Vinet lui-même n'en savait rien. Il considérait les siècles écoulés comme une époque bénie et, en pensant à ceux qui l'avaient précédé, il redressait l'échine et donnait en maître des ordres à ses trois fils.

Mais maintenant ça n'allait plus !

Pendant des années et des années encore, le grand duc d'Occident, Charles le Téméraire, avait levé des troupes dans la région et perçu plus d'impôts qu'on n'en pouvait payer. Car elle était dure, la guerre que monseigneur menait contre les Allemands des Liges. Et plus la malchance le poursuivait, et plus il s'obstinait, et plus il voulait forcer la victoire et venger du même coup ses échecs passés.

Mais ce n'était rien que le départ des soldats et que le poids accru de la main du trésorier. Ce n'était rien parce que les maisons restaient debout, et que les roues des moulins tournaient, et que les moissons se doraient au soleil d'été. Ce n'était rien parce que les Suisses ignoraient le vallon de Rochejean. Leurs bandes armées avaient porté le fer et le feu à Beaume, à

Lille-sur-le-Doubs, à Blamont, et dans maints autres bourgs, jusque près de Vesoul, avançant, reculant, gagnant et reperdant, ne laissant rien derrière elles quand la retraite était sonnée.

Et puis, ils sont venus quand même.

Les Rochat se souviennent de la journée du 11 septembre 1475 qui marqua vraiment, pour eux, le commencement de la guerre. De Jougne où il tenait garnison, le commandant Georges de Stein, par Les Longuevilles, Rochejean, et jusqu'à La Villedieu, s'avança avec ses hommes et fit son travail de soudard, et tous firent leur travail de soudards.

Des bois proches où ils s'étaient cachés, Vinet Rochat et les siens virent piller leur maison, leur grange, leurs établissements au bord de l'eau. Quand la nuit vint, le coq rouge de l'incendie chantait sur les toits. Et l'on retrouva, violenté et sans vie, le corps de la petite Mariette Authier qui n'avait pu s'enfuir à temps.

Louis de Châlons, seigneur de Château-Guyon, s'en vint dès le lendemain à la rescousse. Trois cents hommes l'accompagnaient, mais, près de Nozeroy, les Suisses avaient tendu une embuscade, et les Bourguignons d'y tomber. Aux côtés de Louis de Châlons, blessé lui-même, deux gentils-hommes furent tués, et la piétaille ne fut pas épargnée. Les gens des Liges restaient maîtres du terrain.

Cependant, on n'entendit plus longtemps, dans le vallon, les sons gutturaux de la langue qu'ils parlaient, de cette langue qui vous écorchait les oreilles. Poussant devant eux le bétail volé, ils se retirèrent à Jougne. Dans leur dos, des brasiers achevaient de se consumer, des brasiers qui avaient été maisons de laboureurs, qui avaient été hameaux, qui avaient été villages.

★ ★ ★

Ça n'allait plus du tout !

On avait reconstruit, tant bien que mal, timidement, ce que les Suisses avaient ruiné. Les roues des moulins Rochat tournaient à nouveau, mais tournaient bien souvent à vide.

Charles le Hardi était tombé au début de l'année 1477. Trahi par Campo-Basso, lâché, comme à Morat, comme à Grandson, par les éléments

transalpins de son armée, le premier seigneur d'Europe avait trouvé la mort dans les fossés de Nancy.

Charles le Téméraire avait succombé, mais la guerre n'était pas finie pour cela. Les Confédérés poursuivaient leurs déprédations. Contre 150 000 florins que leur avait versés le roi de France Louis XI, ils s'étaient résignés à abandonner la Franche-Comté, mais les traités n'assurent pas toujours la paix aux régions frontalières. Et puis, Maximilien d'Autriche, époux de Marie de Bourgogne, fille du Téméraire, n'avait pas renoncé à l'héritage entier de sa femme.

La guerre continuait. Ça n'allait plus du tout !

Dans un pays ruiné, Vinet Rochat ne pouvait plus vendre les produits de ses forges, il n'avait plus de blé à moudre dans ses moulins, il n'avait plus d'illusion quant à ce que lui apporterait, en ces lieux, l'avenir.

C'est alors qu'il s'est mis à songer à une autre vallée, une vallée toute proche mais qui était, de l'autre côté du Mont-Risoux, à l'abri des coups durs. Une vallée qu'il faudrait défricher, mais ce n'est pas le travail qui effraierait jamais l'un des quatre Rochat. Une vallée où ils devraient reconnaître l'autorité d'un seigneur abbé des Prémontrés, mais ils savaient ce qu'on leur donnerait en échange de leur intelligence et de leur force. Une vallée où il y avait du bois, une vallée où il y avait de l'eau courante, une vallée enrichie d'un lac.

Le vieil homme y pensa tant qu'un beau jour...

* * *

Le moine blanc vient de s'en retourner à son abbaye. Et Vinet Rochat, dans sa maison, tandis que les femmes vaquent aux travaux domestiques, explique à ses trois fils, explique à Claude, à Guillaume et à Jean, quels avantages l'abbé Jean Pollens leur accorde pour qu'ils veuillent bien transporter leurs pénates à l'ombre de son monastère.

Il y aura d'abord une certaine sécurité. Et même si l'abbé n'y est pas pour beaucoup, elle compte encore, cette sécurité, en ce début de l'an de grâce 1480.

Et puis, pour le vieux Vinet, et pour ses fils, et pour leurs successeurs à perpétuité, il y a « l'abergement du cours de l'eau et flux de la Lionnaz, depuis les murailles du couvent jusqu'à sa source, pour y construire des martinets, forges, ou hauts fourneaux ».

Claude, le Vulcain de la famille, rit dans sa barbe et se frotte les mains.

Dans tout le domaine dépendant de l'abbé et du couvent, ils auront le droit, « tant pour faire du charbon qu'autres choses à eux nécessaires », de couper tout le bois qu'ils voudront.

Et Guillaume, à l'âme de défricheur, serre les doigts sur une cognée imaginaire.

Ils auront le droit de pêcher à la ligne, au lac, comme en avaient le droit, dans la même vallée, les gens du Lieu de dom Poncet.

Jean rêve déjà des eaux calmes et riches, des eaux qui vous apprennent la patience, et qui sont équilibre, et douceur, et magie.

Il y avait encore les terres aux environs de l'abbaye, et les pâturages du mont du lac, et le droit de moudre sans payer d'émine, et le droit de bâtir où bon leur semblerait...

Les droits que se réserve l'abbé sont normaux aux yeux des abergataires. On sait bien, par avance, que tant de belles conditions ont pour but plus ou moins caché d'établir, à l'abbaye, des défricheurs et des pionniers en face des pionniers et des défricheurs du Lieu.

Mais ça n'a aucune importance.

Ce qui compte, c'est de défricher. Ce qui compte, pour Vinet Rochat et pour ses fils, c'est de reconstruire au bord du lac de Joux ce qu'ils ont abandonné à La Villedieu et à Rochejean. Ce qui compte, c'est de sauver une famille et les valeurs qu'elle représente.

Puisqu'il n'y a plus de duc de Bourgogne, on va aller voir ce qui se passe dans les domaines du duc de Savoie et sous la juridiction des barons de La Sarraz.

★ ★ ★

L'acte d'abergement avait été signé le 14 janvier 1480, mais ce n'est qu'au printemps, quand la neige eut presque complètement fondu sur les

hauteurs, ce n'est qu'à la fin de mars qu'ils entassèrent sur des chars tout ce qui était leur fortune.

Jean, Claude et Guillaume allaient à pied et semblaient marcher, impatients, vers des lendemains magnifiques. Très vieux déjà, Vinet restait en la compagnie des femmes. Il quittait son pays, mais il ne s'en sentait pas séparé. Il savait que les frontières sont choses artificielles et qu'il serait chez lui sur les rives du lac de Joux comme il était chez lui à quelques centaines de mètres du Doubs, comme il était chez lui de Mouthe à Pontarlier.

Il ne voulut pas regarder en arrière.

★ ★ ★

Et la caravane allait tout lentement, tout posément. Elle descendit, évitant Le Lieu et ses dynamiques habitants, elle descendit sur le lac Brenet, et puis tourna, par « La Tornaz », cette grande mare, et revint vers le « Champ du Port » et le lac de Joux.

L'abbaye se dressait devant eux, maintenant, avec ses bâtiments massifs, avec le grand silence qui l'entourait.

Et les Rochat dormirent là, le vieux Vinet dans une cellule, et les autres sur la paille d'une grange.

Ils dormirent là, au premier soir de leur conquête du pays.

LE TOMBEAU DE MAITRE VINET

Tout est bien.

Vinet Rochat pénétra dans l'église de Sainte-Marie-Madeleine-du-Lac, et fit ses dévotions, humblement agenouillé mais le cœur rempli cependant d'une certaine joie où il entraînait beaucoup d'orgueil.

Le crépuscule de cette journée d'hiver assombrissait l'intérieur de l'abbatiale. Dehors, il neigeait, mais le vieillard ne sentait pas le froid humide qui l'étreignait aux épaules. Il y avait en lui une lumière et une chaleur qui l'enlevaient à la réalité.

Maître Vinet Rochat pensait à ses obsèques. Il y pensait sans amertume.

Certes, si vieux qu'il fût, il se sentait solide encore. Mais le bout du chemin apparaissait, de ce chemin raboteux, et montant et descendant qu'il avait suivi. Tant étaient morts déjà, autour de lui, mais n'avait-il pas ses enfants et ses petits-enfants ? Il avait dû quitter sa maison qui était de l'autre côté du Risoux, et ses forges, et son moulin, il avait dû quitter ses champs et les tombes de ceux qui l'avaient précédé, mais n'avait-il pas, ici, sur les rives de la Lionne, reconstruit une autre maison, et l'eau du torrent ne faisait-elle pas tourner d'autres martinets et marcher d'autres battoirs ? Et puis il y avait eu, aujourd'hui même, ce couronnement de son existence, et le bon Dieu pourrait bien, dès lors, le rappeler quand il voudrait.

Tout est bien.

Il s'était relevé maintenant, et il contemplait cette place qui est entre le bénitier et le grand pilier. Il savait que c'est là qu'il dormirait son dernier sommeil, comme un grand personnage, comme un abbé, et comme, en leur chapelle de Saint-Antoine, les barons de La Sarraz, ses seigneurs.

C'est dans l'après-midi de ce 26 février 1485 que Mgr Jean de Tornafol, abbé de l'Abbaye du lac de Joux, a signé cette autorisation, au dos même de l'acte d'abergement fait, quatre ans auparavant, par Jean Pollens, au bénéfice de Vinet et de ses trois fils.

Il aura donc, Vinet, le droit de se faire ensevelir là. Et sur sa tombe, on posera une lourde dalle gravée ; un monument, a accordé l'abbé, avec inscription et image. Et il pourra aussi, pour contenir l'eau bénite, fabriquer un chaudron de métal.

C'est une concession à perpétuité, et maître Vinet ne regrette pas les cent vingt-quatre sols qu'elle lui a coûté.

Il quitte l'église, il franchit l'enceinte du couvent. La neige tourbillonne autour de lui, la neige lui monte jusqu'aux genoux. De son pas lourd, un peu fatigué, Vinet Rochat rentre chez lui.

Tout est bien.

* * *

Elle n'est ni grande ni luxueuse, la maison des Rochat. Elle est assise sur la rive droite de la Lionne, tout près de la forge. Elle est trapue, elle n'a pas d'étage, et le sol y est de terre battue. Mais ses murs sont solides et son toit tombe bas.

Vinet et ses fils sont assis dans la cuisine commune. Il n'y a que le feu pour les éclairer chichement, mais parfois une branche s'enflamme, et jette une lueur plus vive.

Ils examinent le parchemin rapporté par le père, et ils sont fiers aussi, les fils.

Ils comparent l'écriture des deux actes. Celui d'abergement est plus soigné, plus lisible, et la signature de l'abbé Pollens n'est pas baclée comme celle de Mgr de Tornafol. Mais peut-être n'est-ce pas Jean Pollens lui-même qui a signé ?

Ils discutent de la pierre tombale et de la décoration qu'on lui donnera. On demandera à l'un des frères prémontrés de rédiger en latin l'inscription. Et puis, on gravera une roue pour rappeler les travaux de Vinet, et une image de sainte Marie-Madeleine sous la protection de laquelle on s'est mis.

Ce sera une belle dalle de calcaire, et qu'ils façonneront eux-mêmes, comme ils font tout, comme ils ont construit la forge et la maison de l'Abbaye, et la maison neuve des Charbonnières, et comme ils construiront leurs autres forges et leurs autres maisons.

Vinet s'en va ranger soigneusement le parchemin dans un coffre. C'est eux qui l'ont fait aussi, ce coffre, qui en ont équarri les planches et forgé les lourdes ferrures.

Le feu éclaire ces visages rudes, ces carrures massives, ces mains noueuses. Ils sont venus de Franche-Comté pour défricher et pour bâtir. Ils sont venus avec leurs femmes, avec leurs enfants, avec leur bétail. Ils sont venus avec leur courage.

Tout est bien. Il y a encore des cours d'eau où faire tourner des roues, et des arbres à abattre, et de la terre à ensemer. La vallée est grande et les moines aiment et aident les pionniers.

Tout est bien. Quand le moment sera venu, le chef de famille, leur père, ira dormir dans l'abbatiale, entre le bénitier et le grand pilier. Et le nom de maître Vinet Rochat sera marqué sur sa tombe.

Tout est bien. Plus tard, quand leur heure à eux aussi sera venue, c'est le cimetière du couvent qui recevra leurs corps, et leurs descendants viendront les rejoindre.

Maintenant, ils vont se coucher, et le feu peut s'éteindre, mais ils le rallumeront demain matin.

La neige tombe toujours, et on entend siffler le vent, et les loups doivent rôder, crevant de faim, dans les forêts. C'est la nuit du 26 février 1485.

Tout est bien.

RÉVOLTE AU LIEU

Ils étaient sept, réunis chez Jean Maréchaux le jeune. Le crépuscule de juin s'attardait dans les pâturages et adoucissait le ciel au-dessus des sapins. La cuisine était sombre. Jean Maréchaux parlait, d'une voix dure.

— Nous ne pouvons pas, disait-il, accepter les exigences de l'abbé. Nous sommes des hommes libres et nous ne dépendons que de notre duc de Savoie. Puisque ce dernier nous a donné tort, nous nous ferons justice sans l'aide de personne. On verra ce que valent les gens du Lieu !

Étienne Lugrin, le syndic, prit la parole à son tour.

— Que voulez-vous ? La sentence rendue est rendue. On ne peut aller contre l'avis de la Haute Cour de Chambéry.

— Le duc Charles devait être mal renseigné, dit Pierre Bussy. La preuve, c'est que son procureur fiscal était d'accord avec nous. Et puisqu'on parle de sentence, il ne faudrait pas oublier celle du Conseil de Moudon lorsqu'il s'est agi de nous faire payer les impôts à l'abbaye. Monsieur le bailli de Vaud, Claude de Menthon, a reconnu que nous ne dépendions pas de l'abbé, que nous étions sujets directs du prince. Ce n'est pas si vieux, cela. Il y a juste cinq ans que cette histoire a été réglée. C'était du temps de l'abbé Jean Pollens, avant l'arrivée de ce grippe-sou de Tornafol.

— Tu as raison, poursuivit Vaucher Aubert. Les treize chefs de famille du Lieu ont payé au receveur du prince. Il n'y a eu que les nouveaux abergeants, Vinet Rochat et ses fils, qui furent inscrits sur les rôles de l'abbé. Pourquoi est-ce que cela aurait changé depuis ? Moi, je vous dis que c'est encore un coup de l'Inquisition. Ils ont bien été capables d'accuser mon

cousin, Étienne Aubert, d'être un hérétique, et ils l'ont laissé mourir en prison. Pourtant, on n'a rien pu prouver contre lui et on a reconnu son innocence.

— Ça n'a pas de rapport ! intervint à nouveau Lugrin. On a certainement eu tort d'emprisonner ton cousin, mais tu avoueras que c'était tout de même un drôle de bonhomme, pas comme les autres, et qui raisonnait trop. Juste comme vous êtes en train de faire, vous autres !

Vaucher Aubert frappa du poing sur la table et cria presque :

— On t'a nommé syndic et tu ne devrais pas être contre nous. Il n'y a plus moyen de compter sur personne, maintenant.

Étienne Lugrin s'était levé. Il parlait d'une voix calme.

— Vous m'avez nommé syndic et gouverneur pour que je défende vos intérêts, mais c'est également mon devoir de vous empêcher de faire des bêtises. Jean Piguet est syndic, lui aussi, et vous savez qu'il est de mon avis. Raisonnez un peu, mes amis. Que vous importe de devoir la taille et les corvées à l'abbé plutôt qu'au duc ? Vous n'y serez pas moins assujettis. Reconnaissez, d'ailleurs, que les abbés sont restés longtemps sans user de leurs droits et que s'ils exigent maintenant les services que nous leur devons, c'est que la peste a fait mourir la moitié de notre population, que trop de terres ont été abandonnées et que l'incendie a détruit plusieurs fermes du couvent. Si cela continue, la vallée redeviendra bientôt le lieu sauvage qu'elle était avant l'arrivée de dom Poncet et des moines blancs qui lui succédèrent.

» Le procès que vous avez engagé contre l'abbé a duré trois ans et nous a coûté beaucoup d'argent, beaucoup trop d'argent.

» Et maintenant, mon conseil est de rester calmes. Je n'ai rien d'autre à vous dire. Au revoir, les amis. »

Le syndic fit un geste d'adieu et sortit. Il avait à peine refermé la porte que Bussy s'exclama :

— Il devient trop vieux « l'Étienne ». Heureusement que nous sommes quelques jeunes qui n'avons pas peur. On saura bien le forcer à reconnaître nos droits, ce frère Tornafol. C'est moi qui vous le dis.

Alors, Claude Nicole, qui avait gardé le silence jusqu'à ce moment, prononça :

— Je sais que l'abbé doit se rendre après-demain à Cuarnens. Peu d'hommes l'accompagneront. Il n'y aura qu'à l'attendre au passage.

Et ils se mirent à discuter des détails de leur expédition.

★ ★ ★

Jean de Tornafol avait succédé, quatre ans plus tôt, au vénérable abbé Jean Pollens, devenu trop âgé pour défendre utilement le monastère du lac de Joux contre les démembrements qui le menaçaient. C'était un docteur très savant et le pape Sixte IV, qui le protégeait, lui avait donné, avant son élection déjà, alors qu'il n'était que curé de Goumoëns, une partie des revenus de la cure de Cuarnens qui dépendait de l'abbaye.

Il était satisfait, ce soir-là, à la pensée du voyage qui se préparait pour le lendemain. Il lui plaisait de quitter, pour quelques jours, les rudes murailles de son établissement et de passer la montagne, de descendre à travers les forêts jusqu'à L'Isle, jusqu'à Cuarnens, de se retrouver dans la région moins âpre qui forme le pied du Jura. Peut-être même irait-il jusqu'à La Sarraz pour en saluer le sire Nicod II, avoué héréditaire de l'abbaye.

Jean de Tornafol était heureux de la conclusion du malheureux procès qui l'avait si longtemps opposé aux gens du Lieu. Présidée par le duc Charles de Savoie, la Cour souveraine de Chambéry lui avait donné raison en désavouant le procureur fiscal — cette machine à percevoir les impôts — et en condamnant les habitants de la communauté opposante à « se reconnaître hommes taillables de l'abbaye, et à payer tous les frais du procès ».

Ça leur coûterait cher, aux pauvres bougres, et l'abbé, les droits de son monastère reconnus, se sentait pris de pitié pour ces hommes qui vivaient sur une si pauvre terre. Las ! il ne se montrerait pas trop exigeant pour les redevances et les tailles. Pour ce qui est du mécontentement qui régnait, il saurait bien en avoir raison par la patience, par la douceur...

Et puis, pourquoi ces paysans s'étaient-ils insurgés pour une simple question de principe ? Lui, somme toute, n'avait fait que remplir son rôle de seigneur spirituel, mais temporel aussi. N'était-il pas comptable, vis-à-vis de ses successeurs, des biens et privilèges de l'abbaye ?

Il fallait, maintenant, regarder vers l'avenir. Tout irait bien. Demain, il partirait pour Cuarnens avec une petite escorte de quelques-uns de ses

familiers, soit le sous-prieur Jean du Solier, les chanoines Michel Chevalier, Jean de Piro et Pierre Vannod, et quelques domestiques.

Pour un peu, Jean de Tornafol aurait chantoné d'allégresse.

* * *

Les conjurés du Lieu s'étaient mis en route de bon matin. Ils formaient une petite troupe d'une dizaine d'hommes armés d'épées, de piques ou de pertuisanes. Pour ne pas donner l'éveil au hameau, ils avaient pris rendez-vous à quelque distance, au bord du lac Ter et c'est de là qu'ils partirent en groupe. Dans le calme de l'aube, on aurait pu entendre monter leurs voix coléreuses. Ils s'excitaient les uns les autres en parlant. Quand ils arrivèrent au goulet qui sépare le lac de Joux du petit lac Brenet et qu'ils aperçurent, sur l'autre rive, les bâtiments de l'abbaye, avec la tour robuste et trapue qui flanque l'église, quelques-uns tendirent leurs armes vers elle et il valut mieux, pour les oreilles de Jean de Tornafol, qu'elles n'entendissent point certaines imprécations.

Ils suivirent un moment la rive du lac et puis se mirent à grimper, retrouvant, un peu plus haut, le chemin qui venait de l'abbaye.

Quand le jour fut tout à fait levé, ils étaient cachés par les bois de Pétra-félix. C'est là qu'ils s'embusquèrent et attendirent, se relayant pour surveiller l'arrivée de l'abbé.

Ils ne parlaient plus guère, maintenant, un peu intimidés malgré la rancune qui les gonflait. C'est qu'on n'a pas l'habitude de ces choses-là, n'est-ce pas ? On est des bûcherons, des défricheurs et pas des hommes d'armes, pas des pillards, pas des brigands.

Pierre Bussy était, de tous, le plus acharné et c'est dix fois qu'il demanda à Claude Nicole :

— Tu es sûr que c'est pour aujourd'hui ?

Et dix fois, Claude Nicole répondit :

— Guillaume Rochat me l'a affirmé hier encore et il est bien placé pour le savoir. Il m'a même demandé en quoi cela pouvait m'intéresser.

— Ah ! ces Rochat, ricana Vaucher Aubert, ces gens qui vivent près du couvent, on devrait bien s'en méfier davantage. Ce n'est pas eux qu'on accusera d'hérésie comme mon cousin Étienne Aubert...

— Suffit, trancha Jean Maréchaux le jeune ! On la connaît ton histoire.
Le guetteur arriva à grandes enjambées.
— Les voilà, fit-il.
Ils s'enfoncèrent dans les taillis et se turent.

★ ★ ★

Précédé d'un domestique, allant à pied, suivi de Pierre Vannod et de ses autres compagnons, l'abbé Jean de Tornafol se laissait bercer au pas de son lourd cheval. Il était vêtu de la longue robe et du sayon blanc, en laine grossière, qui constituaient le costume des Prémontrés. Il songeait qu'on allait arriver, bientôt, au sommet du col et découvrir, somptueuse et paresseusement étalée, toute la patrie de Vaud, cette terre élue. Il songeait à la cure de Cuarnens, à La Sarraz, à Goumoëns, à l'évêché de Lausanne, et ce n'étaient qu'images douces et riantes. Le seigneur abbé se sentait tout attendri à ces évocations.

Mais que se passe-t-il ?

Un homme a bondi sur le domestique de tête et l'immobilise. D'autres hommes, lame nue au poing, surgissent de toute part, entourent le pacifique cortège et saisissent les brides des montures.

Il est bien inutile d'appeler au secours dans ce coin perdu, et bien inutile de chercher à se défendre. Que peuvent des hommes désarmés ?

L'abbé proteste, prie, menace en vain. On le tire en bas de son cheval et des cordes ignominieuses enserrant ses bras, lient ses poignets.

Un énergumène lui crie en plein visage :

— Tu verras bien si nous sommes tes sujets !

On l'entraîne, devant sa suite impuissante. On le pousse sur la charrière caillouteuse et il lui faut suivre ses ravisseurs qui l'injurient, qui le menacent de mort.

Alors Jean de Tornafol serre les lèvres sur son chagrin et sur sa honte, et il marche.

Étienne Lugrin se trouvait devant sa maison lorsqu'il vit arriver la bande. Il eut bientôt compris ce qui s'était passé et s'élança, les mains tendues, un cri d'indignation dans la gorge. Pierre Bussy le repoussa rudement, le traita de « syndic de malheur », le menaça de la pique qu'il portait.

Étienne Lugrin ouvrit les bras et les laissa retomber en un geste d'impuissance et de désolation. Et tandis que les jeunes hommes et leur capture s'engouffraient chez Jean Maréchaux, il s'en alla, lui, au-devant de Jean Piguet, l'autre syndic et gouverneur, qui s'en venait aux nouvelles.

* * *

L'abbé était très pâle quand la porte s'ouvrit devant lui. Durant une demi-heure, il avait vainement tenté de faire entendre ses raisons. Personne ne l'écoutait, personne ne le respectait. Ces hommes voulaient que la sentence ducale leur soit livrée. Ils voulaient aussi une reconnaissance de l'abbé les affranchissant de la taillabilité.

— Vous ne sortirez vivant de cette maison que si vous nous donnez satisfaction, lui avait déclaré Pierre Bussy.

Et tous les autres, toujours l'épée au poing, approuvaient ces paroles.

Alors, sentant vraiment son existence en danger, Jean de Tornafol avait cédé, accordant tout ce qu'on exigeait de lui.

Ils le laissèrent s'en aller, lorsqu'on entendit, au-dehors, un galop de chevaux. Conduits par le prieur Jaques Hugonet, des moines et des domestiques, alertés, venaient enfin à l'aide.

Étienne Lugrin et Jean Piguet réussirent à s'approcher de l'abbé.

— Monseigneur, lui dirent-ils en bafouillant, tant leur émotion était grande, Monseigneur, veuillez nous pardonner si nous n'avons pas pu empêcher cela. Nous avons essayé mais personne n'a voulu nous écouter. Ils étaient comme fous. Ah ! que Monseigneur ait pitié de notre communauté et ne nous frappe pas trop durement.

Mais, déjà, Jean de Tornafol, entouré des siens, retournait au monastère et les deux syndics se retrouvèrent sur le chemin, sans même savoir s'ils avaient été entendus.

Non loin d'eux, les insurgés menaient grand tapage, ivres de ce qu'ils croyaient un facile triomphe.

Jean Piguet et Étienne Lugrin pensaient, eux, avec terreur, à l'excommunication qui ne manquerait pas de sanctionner le sacrilège, et aux amendes et à la servitude aggravée. C'était, pour tous ceux de la combe du Lieu, la



ruine complète. Et ils regardaient avec désespoir et comme s'ils les voyaient pour la dernière fois les maigres champs dont leurs pères avaient été les premiers défricheurs, plus d'un siècle auparavant.

Ils ne savaient pas encore que Jean de Tornafol avait entendu leur prière et qu'il devait s'en souvenir plus tard, lorsqu'il s'agirait de sévir.

Dans l'après-dînée, déjà, des courriers quittaient le couvent et s'en allaient à bride abattue, qui vers Les Clées, qui vers La Sarraz.

Le lendemain, des hommes d'armes campaient près de l'abbaye et d'autres aux abords du Lieu. C'était, de la part de l'abbé, une simple mesure de sécurité et la prison du couvent resta vide.

★ ★ ★

Cette misère dans laquelle vivaient les habitants du Lieu les rendait vulnérables plus que d'autres. Ils étaient trop peu nombreux et trop faibles pour faire aboutir une véritable révolte et gagner ainsi leur indépendance. Ils avaient, comme des enfants, joué avec le feu et la punition qu'ils avaient provoquée les aurait certainement écrasés si Jean de Tornafol ne s'était pas rendu compte que quelques-uns seulement étaient réellement coupables et que les autres avaient été entraînés où s'étaient trouvés impuissants. Il renonça à un procès criminel et accepta d'avance les décisions que prendraient les arbitres choisis par les deux parties et présidés par un surarbitre et médiateur en la personne du chevalier Nicod, sire de La Sarraz.

L'abbé désigna Jean de Matafallon, prieur de Monthu, Geoffray d'Arens, chantre, et Rodolphe de la Molière, doyen de la Cathédrale de Lausanne, ainsi que Louis de Frâne, précepteur de la commanderie de La Chaux.

De leur côté, les deux syndics du Lieu, représentant leur communauté, nommèrent Pierre de Bionnens, docteur ès loi, Jean de Romainmôtier, châtelain de La Sarraz, Guillaume de Gallera, châtelain de Lignerolle et Jean Légier, d'Yverdon.

Les neuf arbitres se réunirent au château de La Sarraz, le 19 juin 1488, en présence de Claude de Menthon, coseigneur d'Aubonne et bailli de Vaud, Guillaume de Bruel, curé d'Éclépens, Louis de Bettens, Pierre de Tornafol et autres témoins.

Le jugement, rendu dès le lendemain, obligea tous les habitants du Lieu à se reconnaître, pour eux et pour leurs successeurs, hommes taillables et mainmortables de l'abbaye du lac de Joux. Cela aurait pu être pire.

Mais les coupables de l'agression devaient être punis. Eux aussi s'en tirèrent fort bien et l'« amende honorable » leur tint lieu d'emprisonnement, d'amende ou de fouet...

★ ★ ★

Il y avait beaucoup de monde à l'abbaye, le 22 juillet 1488, jour de la fête de sainte Marie-Madeleine, patronne du lac. Presque tous les habitants de la Vallée étaient présents et de nombreux notables étrangers avaient tenu à assister à la ratification sous serment de la sentence des arbitres.

Mais la plupart étaient là, aussi, pour des raisons pas très saines de curiosité, pour voir arriver en procession, en chemise, tête nue, tenant un cierge allumé, tous ceux qui avaient osé porter la main sur l'abbé Jean de Tornafol. Ils n'étaient pas fiers, ce jour-là, les Pierre Bussy, les Vaucher Aubert, les Claude Nicole, les Jean Maréchaux...

Étienne Lugrin et Jean Piguet, les syndics, avaient assisté à la cérémonie et à la grand-messe de l'abbaye. Ils avaient offert à la chapelle de sainte Marie-Madeleine un cierge de cire pesant une livre. Et chaque année, désormais, le 22 juillet, les syndics du Lieu devaient répéter le même geste en mémoire et punition du sacrilège.

Les deux hommes pleuraient lorsqu'ils virent s'avancer la procession de ceux qui faisaient amende honorable, lorsqu'ils virent leurs administrés se prosterner devant l'autel de Marie-Madeleine et lui demander grâce et merci.

Pourtant, quand tout fut terminé, quand, sortis du couvent, ils virent, de l'autre côté du lac, les rochers gris du Revers couronnés de sapins et, plus loin, le dos arrondi et massif du Risoux, ils sentirent qu'un poids qui, depuis des jours et des jours, pesait sur leur cœur, venait de leur être enlevé.

Ils sentirent que leur communauté vivrait.

Et le soleil d'été, en se baignant dans l'eau scintillante, leur donnait le signal joyeux de l'en-avant !